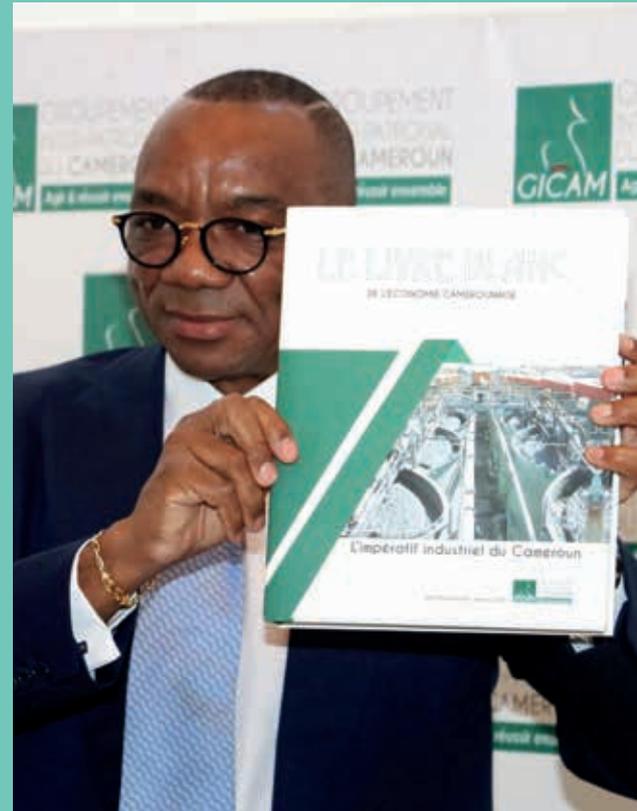


Contribution

Voici le Livre Blanc du GICAM



Présenté au Premier Ministre, à quelques membres du Gouvernement et aux adhérents, l'ouvrage fait le tour de la question du développement du Cameroun par l'industrie.

Lire notre dossier

Climat des affaires

Si le CBF m'était conté...

Entre scepticisme et espoir, retour sur les principales recommandations de la 11^{ème} édition du cameroon business forum qui s'est tenu dans un format allégé



Réussir la transformation digitale de mon entreprise

Orange Business Solutions

Spécial
Pro



Nous sommes le **partenaire de choix** pour garantir la réussite de vos projets de transformation digitale. En effet, nous vous proposons :

- **Microsoft 365**, une solution de collaboration qui vous permet de travailler à distance ;
- Le **whitelisting** des URL qui facilite l'accès à vos applications métiers, sites professionnels ou de gestion de la relation clients ;
- Le **Messaging Pro**, une solution d'envoi massif de sms pour la diffusion de vos campagnes de communication ;
- Des **solutions de connectivité flexibles et adaptées** (internet fixe et mobile, interconnexion des sites) facilitant vos échanges de données ;
- Des **solutions d'hébergement d'infrastructure physiques et logicielles** via notre Datacenter au standard Tier 3.

Plus d'informations via infobusiness.ocm@orange.com



Le Livre Blanc de l'économie camerounaise L'IMPÉRATIF INDUSTRIEL DU CAMEROUN

■ Par Célestin Tawamba, Président du GICAM



Le Livre blanc du GICAM sur l'économie camerounaise est le thème central de la présente édition de notre publication patronale.

Bien plus, il est la concrétisation de l'engagement, pris en 2017 lors de mon discours d'investiture, d'un «projet de production d'un Livre blanc de l'économie camerounaise... qui servira de base aux propositions alternatives du GICAM».

Nous faisons ainsi le pari d'aller au bout de nos missions patronales en assumant, au-delà de la défense des intérêts purement catégoriels et la fourniture de services aux membres, le rôle de force de proposition, apte à influencer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques, sociales et d'entreprises.

Ce choix stratégique économique consolide notre démarche citoyenne. Il est la traduction de notre conviction bien ancrée que les exigences du développement économique et de la lutte contre la pauvreté dans une économie mondialisée mettent l'Etat et le Patronat chacun devant ses responsabilités, dans une logique de complémentarité qu'ils doivent tous deux assumer complètement.

Au cours des dernières décennies, nous avons pu constater que dans certains secteurs, où il était exportateur net de produits, à l'instar de l'agroalimentaire, notre pays est devenu importateur net. Dans d'autres encore, où il amorçait résolument une dynamique industrielle prometteuse, celle-ci s'est inversée. Les crises sécuritaires ne l'ont pas épargné dans certaines régions du pays, entamant la taille du marché national, tout en portant préjudice à des pans entiers de leurs principales industries, tel le tourisme. Enfin, la pandémie de la Covid-19 a été un nouveau révélateur de nos handicaps et faiblesses ainsi que de notre incapacité à engager des réformes structurelles d'envergure.

Pour apporter des réponses appropriées à ces multiples défis, il importe de convenir de l'urgence et de la nécessité de cesser d'être un pays de rentiers et de

consommateurs en bout de chaîne, pour devenir un pays de producteurs et de créateurs de valeur dans tous les domaines de l'aventure humaine. Il s'agit alors de construire, autour d'une véritable industrialisation, une économie vigoureuse et inclusive.

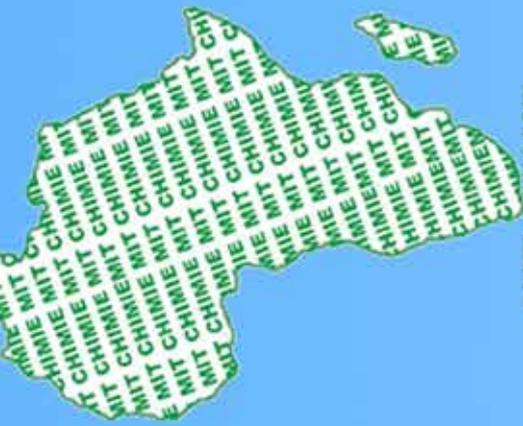
Dans cette optique, le pays doit disposer d'entreprises locales, aptes à participer à la compétition mondiale, à saisir les opportunités économiques diverses qu'offre la mondialisation, caractérisée essentiellement par une concurrence de plus en plus âpre, aux plans local, régional et planétaire. Aussi, notre pays doit-il être capable, par des politiques publiques idoines, d'attirer un flux important d'investissements privés extérieurs, de favoriser l'éclosion de champions nationaux, tout en encourageant l'émancipation de toutes catégories d'entreprises locales résilientes dont des PME fortes exportatrices.

Par ailleurs, le Livre blanc prend obligatoirement le parti du dialogue avec l'Etat pour l'atteinte des objectifs que nous visons au service d'un modèle de développement économique alternatif. Au cours des dernières semaines, nous avons rencontré les plus hautes Autorités de l'Etat. Nous avons eu avec elles des échanges constructifs sur le contenu de notre publication et les voies et les moyens les meilleurs possibles de l'exploiter au mieux. A chaque fois, l'écoute de nos interlocuteurs a été franche et soutenue, laissant prospérer des espoirs que ce Livre Blanc soit le catalyseur de ce partenariat nouveau dont le pays a besoin. En tout état de cause, nous nous tenons aux côtés et avec l'Etat, aux fins de l'engagement, de manière coordonnée, planifiée, ciblée, d'une masse de réformes structurelles et de changements de paradigmes.

Enfin, le Livre blanc étant le fruit d'un processus collectif ayant mobilisé l'ensemble des membres du GICAM autour de son Conseil d'Administration, je ne saurais terminer sans témoigner notre reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui y ont contribué, et notamment :

- ▶ Le Vice-Président Emmanuel De Tilly pour son leadership et la supervision générale de la publication,
- ▶ Le Directeur de cabinet, Francis Sanzouango, qui a assuré la coordination technique des travaux,
- ▶ Le Secrétaire Exécutif adjoint et Economiste en Chef, Vincent Kouété, pour sa contribution technique déterminante,
- ▶ La Task Force dédiée, comprenant outre les trois personnes précitées, les Administrateurs Laure Kenmogné et Jacques Jonathan Nyemb,
- ▶ Les Membres des commissions, et en particulier ceux de la Commission Economie et Développement de l'entreprise (C-EDE).
- ▶ Les Membres du Conseil d'administration.

Puissions, nous, les uns les autres, faire un usage utile pour les entreprises et le Cameroun de ce Livre Blanc sur l'économie camerounaise,



MIT CHIMIE



Une équipe entièrement dévouée depuis plus de

20 ANS

PRODUITS MANUFACTURES

PREFORMES, BOUTEILLES, BOUCHONS, HOUSSES, GAINES ET FILMS PE, ETC

PRODUITS DE NEGOCÉ:

POLYMERES, SOUDE, SULFATES, HTH, CARBONATES ETC.



www.mitchimie.com



White Paper on Cameroonian economy THE INDUSTRIAL IMPERATIVE OF CAMEROON

■ By Célestin Tawamba, President of GICAM



The GICAM White Paper on Cameroonian economy is the central theme of this edition of our publication.

Much more, it is the fulfillment of the commitment, made in 2017 during my inauguration speech, of a "project to produce a White Paper on Cameroonian economy... which will serve as a basis for alternative proposals from GICAM".

We thus made the bet of going to the end of our employer missions by assuming, beyond the defense of purely categorial interests and the provision of services to the members, the role of source of proposals, able to influence the development and the implementation of economic, social and business policies.

This strategic economic choice consolidates our citizen approach. It is the translation of our deeply rooted conviction that the requirements for economic development and the fight against poverty in a globalized economy place the State and the Employers organisation each in front of their responsibilities, in a logic to complement each other and both take their responsibilities completely.

Over the past decades, we have seen that in certain sectors where our country was a net exporter of products, such as agrifood, it has become a net importer. In others, where it was resolutely initiating a promising industrial dynamic, it was reversed. The security crises have not spared it in some parts of the country, undermining the size of the national market, while damaging entire sections of their main industries, such as tourism. Finally, the Covid-19 pandemic has been a further indicator of our limitations and weaknesses, as well as our inability to initiate major structural reforms.

To provide appropriate responses to these multiple

challenges, it is important to agree on the urgency and the need to stop being a country of annuitants and consumers at the end of the chain, to become a country of producers and creators of value, in all areas of human adventure. It is then a question of building, around genuine industrialization, a vigorous and inclusive economy.

From this perspective, the country must have local companies, able to participate in global competition, to seize the various economic opportunities offered by globalization, characterized essentially by increasingly fierce competition, at local, regional and global levels. Also, our country must be able to attract a significant flow of external private investment, to promote the emergence of national champions, through appropriate public policies, while encouraging the emancipation of all categories of local resilient companies, including strong exporting SMEs.

In addition, the White Paper necessarily takes the side of dialogue with the State to achieve the objectives we are aiming for in the service of an alternative economic development model. Over the past few weeks, we have met with the highest authorities in the state. We had constructive discussions with them on the content of our publication and the best possible ways and means to make the most of it. Each time, our interlocutors have been frank, raising the hopes that this White Paper will be the catalyst for this new partnership that the country needs. Anyway, we stand alongside and with the state, for the purposes of engaging, in a coordinated, planned, targeted manner, a mass of structural reforms and paradigm shifts.

Finally, the White Paper being the result of a collective process that mobilized all the members of GICAM around its Board of Directors, I cannot end without expressing our heartfelt gratitude to all those who contributed to its production, particularly :

- ▶ Vice-President Emmanuel De Tilly for his leadership and general supervision of the publication,
- ▶ The Head of Cabinet, Francis Sanzouango, who provided the technical coordination of the work,
- ▶ The Deputy Executive Secretary and Chief Economist, Vincent Kouete, for his key technical contribution,
- ▶ The dedicated Task Force, comprising in addition to the three aforementioned persons, the Administrators Laure Kenmogne and Jacques Jonathan Nyemb,
- ▶ Members of committees, and in particular those of the Commission for the Economy and Business Development (C-EDE).
- ▶ Members of the Board of Directors.

May we all, make good use of this White Paper on the Cameroonian economy for companies and Cameroon.

e-FORCE

Le Formulaire unique
des procédures
du Commerce Extérieur



Vos opérations

en
1 seul

formulaire

www.guichetunique.cm

Import/Export

Procédures préalables
prédédouanement

Prise en charge

Dédouanement

Enlèvement / Embarquement



... Parce qu'on n'arrête pas le progrès

#SOMMAIRE

EDITORIAL : L'impératif industriel du Cameroun

ÉVÉNEMENT : Présentation du Livre Blanc

FOCUS : 11^{ème} édition CBF, entre scepticisme et espoir...

ACTUALITÉ : Mutation fonctionnelle au CDPME

TABLEAU DE BORD : Tableau de bord de l'économie camerounaise

CARNET DU GICAM : Présentation des nouveaux membres

LE BULLETIN *du Patronat*



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Célestin Tawamba

RÉDACTEUR EN CHEF

Alain Blaise Batongue

COORDINATION

Nadine Blanche Mbochi

SUIVI ÉDITION

Nadine Blanche Mbochi

RÉDACTION:

Vincent Kouete
Nacisse Chassem
Christelle Homs
Abraham Kuate
Armelle Samnick
Nadine Blanche Mbochi
Stella Michelle Atangana

PUBLICITÉ

Dieudonné Samou

MISE EN PAGE

Vidok Studios (699 62 74 05)

CRÉDIT PHOTOS

GICAM

LE GICAM PRÉSENTE LE LIVRE BLANC DE L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE

Longtemps attendu, Le Livre Blanc de l'économie camerounaise est enfin disponible depuis la mi-octobre 2020. Naturellement, le Président et la task-force qui en a assuré la rédaction et la production ont réservé la primeur de cet outil de vision et de stratégie au Premier Ministre chef du Gouvernement, Joseph DION NGUTE. Puis, dans la foulée, à quelques membres du Gouvernement traitant des sujets économiques.

A chacune des occasions, le Président du GICAM a tenu à souligner le caractère particulier des rencontres au regard de l'intérêt que le Patronat accorde à cette production majeure qui est le marqueur de son exécutif actuel. La publication du Livre Blanc donne suite à l'un des engagements forts pris auprès des entreprises d'apporter une contribution d'envergure à l'orientation des politiques publiques au Cameroun.

La seconde grande séquence aura été la présentation de l'ouvrage aux membres au cours d'une cérémonie au siège du GICAM.

Le présent dossier revient en 3 actes et des coulisses, sur cet événement majeur de la vie du Groupement, qui a conforté son positionnement de GICAM d'influence et de GICAM d'intelligence économique.



Joseph DION NGUTE

UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE QUI SERA EXPLOITÉE À BON ESCIENT



■ Par Vincent KOUETE,
Secrétaire Exécutif Adjoint
du GICAM

La primeur de la présentation du Livre Blanc de l'économie camerounaise, élaboré par le GICAM, a été (naturellement) réservée au Gouvernement et en premier lieu au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, S.E. Joseph DION NGUTE.

A sa suite et suivant les propres indications du Chef du Gouvernement, le Président du GICAM, accompagné de la task-force qui a finalisé la rédaction du document a présenté le document au chef du Gouvernement.

Au Chef du Gouvernement, le Président a insisté : le Livre Blanc est là. Il ne faudrait pas en faire un autre document sans lendemain car la frustration des chefs d'entreprises atteint des proportions inégalées face au dialogue public/privé qui apparaît plus que jamais comme étant grippé.

Les propositions qui y sont contenues, dira encore Célestin Tawamba, ont été éprouvées à travers des discussions, des comparaisons et des analyses. Cette publication prolonge une tradition de plaidoyers et s'appuie sur un dispositif d'intelligence économique qui s'est considérablement renforcé au cours des trois dernières années. Initialement envisagé en début de mandat, le Livre blanc arrive finalement comme la consécration de trois années de plaidoyers et a dû être rafraîchie pour intégrer les enseignements tirés de la crise Covid-19. A l'image des patients de cette maladie qui ont besoin d'oxygène pour se relever, les entreprises ont désormais d'un nouveau souffle, d'une nouvelle impulsion sur le front des politiques économiques.

En restant très factuel, le GICAM s'autorise un certain "droit d'ingérence" et pose ainsi sur la table du Gouvernement une véritable feuille de route avec une seule ambition : contribuer à la recherche de solutions aux crises et à la réponse aux défis majeurs du pays. Ces défis sont connus (création d'emplois, croissance économique, équilibre budgétaire, commercial, gouvernance, climat des

affaires, développement social, ...). Pour les adresser, un Etat stratège, qui sait faire des choix est indispensable.

Le Premier Ministre Chef du Gouvernement a grandement apprécié cette contribution du GICAM et l'a qualifiée de démarche innovante, de qualité telle qu'il souhaite. Au Président du GICAM et à sa délégation, il a indiqué que le Gouvernement la reçoit tout en promettant une exploitation idoine et des échanges à venir pour mieux comprendre l'esprit de certaines propositions qu'il trouve particulièrement pertinentes.

"Vous êtes les acteurs économiques du Cameroun et donc largement impliqués dans les perspectives sociales de la Nation. A ce titre, vous avez votre mot à dire et si le Gouvernement a son approche et sa manière de voir les choses, le Livre Blanc donne un regard frais émanant des acteurs de terrain de ce qui doit être fait".

Poursuivant les échanges, le Premier Ministre a souligné que la perception d'un dialogue grippé mérite d'être atténuée car, lui, au nom du Gouvernement, rencontre régulièrement les acteurs privés. De même, le Gouvernement doit faire face à certaines obligations régaliennes qui peuvent influencer sur la manière d'aborder des réformes économiques. L'expérience de la crise Covid-19 est un cas illustratif ; elle a contraint à des ajustements budgétaires qui n'étaient pas prévus au point où l'on pourrait faire le reproche au Gouvernement d'avoir trop fait.

En toute état de cause, la contribution du GICAM arrive à point nommé et sera exploitée à bon escient a-t-il conclu.



Ferdinand NGOH NGOH : CETTE INITIATIVE REMARQUABLE DU GICAM NE RESTERA PAS SANS SUITE !

Jeudi 19 novembre, Secrétariat Général de la Présidence de la République



Le Ministre d'Etat SCPR : attentif...

Le 19 novembre 2020, le Président du GICAM, Monsieur Célestin TAWAMBA, a été reçu en audience par le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, M. Ferdinand NGOH NGOH. Il s'agissait à l'occasion, pour le Président du GICAM et la délégation qui l'accompagnait, de présenter à cet illustre hôte, le Livre Blanc de l'économie camerounaise élaboré par le Groupement. Le SGPR était accompagné pour cette séance de travail de ses collaborateurs, Conseillers économique et financier MM. Roger Jean Claude AYEM et Adolphe NOAH NDONGO.

D'entrée de jeu et en guise de propos introductif d'une séance de travail qui a duré plus de deux trente minutes heures, le Ministre d'Etat a indiqué que l'on saurait concevoir un pays où l'Etat et le secteur privé ne sont pas osmose. Le Président de la République a toujours été à l'écoute des entreprises et engagé à faciliter l'investissement direct étranger mais aussi et surtout est fier de voir l'entreprenariat national s'engager, créer, innover et servir de socle à la résilience que beaucoup nous envient. Ses propositions sont toujours accueillies comme telles, à savoir une volonté de contribuer, d'aider motivée par un engagement sociétal apprécié.

Après avoir écouté la présentation résumée des

principales rubriques du Livre Blanc, le SGPR s'est dit impressionné et intéressé et n'a pas caché sa volonté de parcourir lui-même ce document pour en savoir plus. Il a insisté sur la nécessité d'aplanir certains écueils dans le dialogue avec les responsabilités administratifs qui peuvent générer des blocages de principe alors même que des points de convergence peuvent être trouvés entre les arguments des uns et des autres. Aussi, a-t-il invité le Patronat à une attitude de conciliation et de compréhension pour intégrer les contraintes des vis-à-vis administratifs.

Ces contraintes sont aujourd'hui particulièrement fortes si l'on considère l'impérative nécessaire de faire face aux différentes crises sécuritaires auxquelles le pays est actuellement confronté. Malgré ses contraintes, il reste cependant constant que trop d'impôts tuent l'impôt, d'où la nécessité d'écouter les entreprises, comprendre leurs préoccupations et trouver, ensemble, un équilibre tenant compte des différentes contraintes. Au-delà de la fiscalité, des questions comme la libération des emprises foncières, la création des tribunaux de commerce, la construction de la souveraineté économique notamment dans la production alimentaire sont à adresser en urgence.

Le Livre Blanc arrive à point nommé car avec le répit que permettra le calendrier politique à partir du mois de décembre, le boulevard est désormais ouvert pour faire des questions économiques la priorité pour le reste du septennat en cours. L'initiative des débats économiques pourra ainsi relancée, pilotée en personne par le Chef de l'Etat. Dans l'attente, les précieuses propositions du GICAM seront étudiées secteur par secteur en tenant compte du contexte et de l'architecture de la techno structure administrative.

Aussi, le SGPR a invité le GICAM à ne pas hésiter à saisir ses services en tant que de besoin. Le temps étant venu pour un dialogue constructif, les propositions seront prises très au sérieux car il est indispensable de lever les obstacles dont plusieurs découlent du caractère très tatillon de l'administration et de ses lourdeurs multiples. Mais au-delà de l'administration, les responsabilités des populations et même des entreprises ne sont pas à négliger et doivent également interpeller le patronat.

Avant de se séparer de ses invités du jour, le Ministre d'Etat a une nouvelle fois insisté sur son appréciation de cette initiative qu'il a qualifiée de très très bonne et s'est engagé à y donner suite.

Présentations aux membres du gouvernement

UNE BOUSSOLE POUR UN PACTE DE CONFIANCE AVEC LES ENTREPRISES



Membres de la Task-force

Après la primeur réservée au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Président du GICAM conduit méthodiquement la tournée de présentation du Livre Blanc de l'économie de l'économie camerounaise aux membres du Gouvernement et aux Partenaires Techniques et Financiers du pays. A chaque étape, le Président du GICAM a insisté sur la nécessité d'un pacte de confiance et de responsabilité entre le Gouvernement et les entreprises.

Comme indiqué dans le Livre Blanc, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques économiques, d'entreprise et sociales ne peuvent atteindre leur optimum qu'en la présence d'un Etat stratège, catalyseur de dynamique entrepreneuriale, sociale et de prospérité inclusive, d'un patronat et des syndicats de travailleurs forts, légitimes et représentatives.

Aussi et à chaque étape, le Président du GICAM a resitué le contexte, les objectifs et le processus d'élaboration du Document avant d'introduire la task force qui l'a régulièrement accompagné. A sa suite, ceux-ci ont tour à tour exposé un aperçu de certaines rubriques majeures du Livre Blanc.

Le modèle économique a été présenté par M. Emmanuel De TAILLY, 2ème vice-président du GICAM. A chaque occasion, il a insisté sur les motivations du positionnement sur trois piliers que sont l'Agro-industrie, les transports et l'énergie ainsi que sur la structuration du modèle d'intervention dans ces trois domaines qui devra combiner les préoccupations de structuration par filières, de promotion des circuits courts, de patriotisme économique, de stabilité fiscale et bien d'autres.

Les propositions en matière de gouvernance économique ont été présentées par M. Jacques-Jonathan NYEMB, Membre du Conseil d'Administration du GICAM. Elles englobent les réformes des politiques et de l'administration publique et notamment de la structure du

Gouvernement, l'optimisation des recettes non fiscales, la rationalisation de l'endettement public, les réformes des marchés publics et budgétaires, la modernisation de la Justice et enfin la lutte contre la fraude, la contrebande et la contrefaçon.

Dans le domaine de la fiscalité, Mme Laure KENMOGNE, Membre du Conseil d'Administration du GICAM, a décliné les problématiques et les propositions du GICAM tant en matière de fiscalité interne que concernant la fiscalité de porte. Elles concernent particulièrement l'impôt dur les sociétés et surtout le principe du minimum de perception qu'il convient de remettre en cause, les droits des contribuables et les incitations à l'investissement.

La problématique du financement a, chaque fois, été abordée par M. Vincent KOUETE, Secrétaire Exécutif Adjoint du GICAM. Les propositions concernent la politique et le marché monétaire, le renforcement du financement bancaire, de diversification des modes de financement, de mobilisation de l'épargne longue, de développement des marchés financiers et de financement des Collectivités Territoriales Décentralisées.

En conclusion des présentations de ces extraits du Livre Blanc, M. Francis SANZOUANGO, Directeur de Cabinet du Président du GICAM, a exposé, aux différents interlocuteurs, les propositions du patronat pour un dialogue économique et social renoué et efficace. Ce dialogue requiert notamment un Etat stratège porté par des préoccupations de compétitivité de l'administration, des organisations du secteur privé légitimes et représentatives et un cadre de dialogue approprié. A ce sujet, le CBF devra évoluer vers un cadre plus global et mieux structuré baptisé le Cameroon Business Council.

M. Laurent ESSO : Ministre de la Justice

UN CADRE DE DIALOGUE ET D'ÉCHANGES MINJUSTICE – GICAM SERA MIS EN PLACE

Mercredi 18 novembre, Salle de conférences du Ministère de la Justice



Le mercredi 19 novembre 2020, Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice Garde des sceaux, M. Laurent ESSO, accompagné de ses plus proches collaborateurs dont : M. Jean de Dieu MOMO, Ministre Délégué, Mme Madame FEH Helen KWANGA épouse GALEGA, Secrétaire Général, Dr Gaston KENFACK, Directeur de la Législation et Joseph NKENG, Directeur des Affaires Non Répressive et du Sceau

Pour planter le décor de la séance de travail, le Président du GICAM a rappelé le contexte et l'objet de cette démarche du GICAM, et surtout, la place de la justice comme maillon essentiel du cadre des affaires. Les propositions en matière de réforme de la justice concernent notamment la création de juges de la mise en état, l'élargissement des possibilités de saisine du Conseil Supérieur de la Magistrature, la digitalisation des services, le renforcement des capacités des magistrats, la création et le renforcement des tribunaux de commerce.

A la suite des présentations de la délégation du GICAM, le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice garde des sceaux, a indiqué avoir eu réponse à ses premières interrogations sur la portée d'une telle publication pour son administration. Pour l'amélioration de la qualité de la justice commerciale, quelques projets sont en cours,

notamment l'informatisation du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, la spécialisation des juridictions en droit des affaires, la promotion de la médiation et de l'arbitrage, le renforcement des capacités des membres du corps judiciaire, l'élaboration du code de procédures civiles et commerciales, etc.

Il a cependant tenu à souligner le principe de la séparation des pouvoirs entre l'exécutif dont relève le MINJUSTICE et le pouvoir judiciaire. De même, l'expérience de certains projets comme celui de la création des tribunaux administratifs doit être capitalisée avant d'éviter certains écueils. En tout état de cause, le besoin d'échanges d'informations se fait sentir, d'où la nécessité de mettre en place un cadre de dialogue direct entre le MINJUSTICE et le GICAM ; proposition saluée par le Président du GICAM et actée.

De nombreux autres sujets ont été abordés dont la problématique de la baisse du capital minimum requis pour la création d'une SARL à 5 000 F CFA, les avancées dans la facilitation de la réalisation des suretés (institution du pacte commissaire, clause de voie parée, ...), etc.

La rencontre s'est achevée sur l'engagement d'un renforcement mutuel à travers le cadre de dialogue qui sera mis en place.

Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances : NOUS SOMMES SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

Lundi 19 octobre, Salle de réunion du MINFI, Yaoundé

À l'écoute de la présentation globale du document de ses articulations phares, le Ministre des Finances a tenu à féliciter le GICAM pour cette initiative. Il a dit regretter que son administration et le secteur privé ne travaillent pas davantage ensemble. Des échanges plus rapprochés sont notamment nécessaires pour permettre à chaque partie de comprendre les contraintes de l'autre et sortir des professions de foi.

A titre illustratif, il est aujourd'hui impossible pour le Gouvernement de s'endetter pour financer un plan de relance dont la pertinence est pourtant partagée. Le Gouvernement est aujourd'hui face à de nombreuses contraintes qui pèsent sur son budget et ses capacités de mobilisation. Aussi, les propositions du GICAM, bien que très pertinentes, doivent donc être examinées à l'aune de leur applicabilité au regard des contraintes et notamment celle budgétaire.

Le MINFI propose alors la création de comités thématiques mixtes par thèmes. Une telle démarche présenterait l'avantage de préciser certains points qui peuvent paraître comme des interrogations. En tout état de cause, les piliers proposés convergent avec la vision du Gouvernement et sur un grand nombre de points, le GICAM et le MINFI semblent sur la même longueur d'onde. En tout état de cause, le Gouvernement et le secteur privé sont appelés à

travailler ensemble pour trouver la bonne formule pour mettre en application les orientations sur lesquelles les deux parties convergent sur le plan stratégique.

A cette occasion, le Ministre était par le Secrétaire Général du MINFI, les quatre Conseillers Techniques du Ministre et le Chef de Division de la Prévision



Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'Économie : NOUS DEVONS ALLER PLUS LOIN DANS LES ÉCHANGES

Judi 22 octobre, Salle d'audience du MINEPAT, Yaoundé



En marge du Forum annuel du Cameroon Business Forum organisé ce jour en forum allégé, Le Ministre de l'économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a reçu la délégation du GICAM. À l'écoute des différentes présentations, il a reconnu que d'importantes difficultés demeurent mais a affirmé la détermination commune pour faire en sorte que le secteur privé puisse pleinement jouer son rôle.

Le MINEPAT a grandement apprécié cette volonté du GICAM de contribuer et s'est engagé à trouver un cadre plus approprié pour échanger en profondeur sur les différentes propositions. Il s'agit pour les deux parties de construire une véritable démarche pour assurer la mise en œuvre des politiques, leur évaluation et envisager des correctifs nécessaires, tout ceci dans des délais et un partage de responsabilité déterminés d'accord parties.

Grégoire OWONA, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale :

L'ETAT DOIT ÊTRE FORT MAIS L'ETAT NE PEUT PLUS ÊTRE LE PLUS PUISSANT

Lundi 09 novembre, Salle de conférences du MINTSS, Yaoundé

Le Ministre qui a avait réuni pour l'occasion l'essentiel de l'état-major de son administration a félicité le GICAM pour la façon dont il se déploie pour que les choses avancent. Il convient cependant, selon lui, de tempérer certains constats et considérer les avancées réalisées, notamment dans le cadre du dialogue public/privé.

Pour lui, des préoccupations communes devraient telles que l'évolution des mentalités, la recherche de consensus, la responsabilisation des acteurs devraient mobiliser davantage les entreprises et l'Etat. En la matière, si l'Etat doit demeurer fort, il ne peut plus se considérer comme le plus puissant. Aussi, il convient de rester optimiste et de s'organiser pour mobiliser nos atouts et relever les défis du pays.



Achille Bassilekin III, Ministre des PME, de l'Économie Sociale et l'Artisanat :

L'ETAT STRATÈGE EST ESSENTIEL

Lundi 09 novembre, Salle de cabinet du MINPMEESA, Yaoundé



D'entrée de jeu, Le Ministre qui était accompagné du Secrétaire Général de son département et de deux Directeurs et Chefs de Division a insisté sur l'urgence d'un Etat stratège. Cet Etat doit notamment rester à l'écoute du secteur privé pour nourrir un dialogue fécond et libérer le potentiel de l'économie nationale.

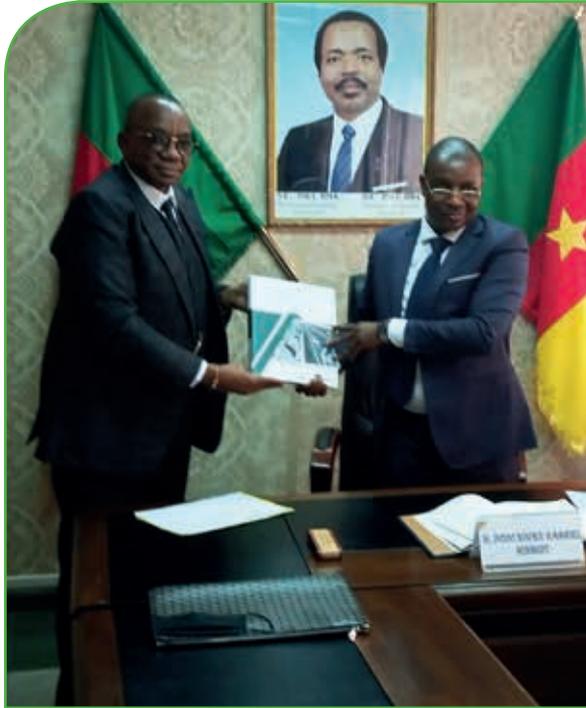
Abordant la problématique de la fiscalité qui est apparue au fil des échanges comme une véritable contrainte dirimante, le Ministre a reconnu la nécessité de réformes structurelles pour toucher les PME. A ce sujet, il a proposé la mise en place d'une Groupe de Travail GICAM-MINPMEESA pour dégager des solutions pratiques, inspirées du Livre Blanc, à cette fin.

A propos de l'Etat stratège, une meilleure répartition des rôles est indispensable et le partenariat GICAM-MINPMEESA devrait permettre d'infléchir la donne en faveur des PME.

Gabriel DODO NDOKE, Ministre de l'Industrie, des Mines
et du Développement Technologique :

LE GICAM FAIT PREUVE D'UNE GRANDE CAPACITÉ D'ANTICIPATION !

Lundi 09 novembre, Salle de conférences du MINMIDT, Yaoundé



Accompagné du Secrétaire d'Etat, du Secrétaire Général et des principaux responsables de l'administration centrale de son Département ministériel, le Ministre de l'Industrie a accueilli, avec un enthousiasme peu maqué, la production du GICAM.

Il a salué le caractère lisible, compréhensible et accessible du document à la première lecture. Se remémorant ses anciennes fonctions, il est revenu sur l'histoire du minimum de perception mais a reconnu la nécessité de faire la différence entre le Chiffre d'Affaires et le revenu de l'entreprise. Il s'est en outre dit favorable à la possibilité de prendre en compte les spécificités des secteurs d'activités et des catégories d'entreprises dans la conception des régimes fiscaux ainsi que l'adoption d'un système qui prime la citoyenneté.

D'une manière générale, le GICAM a effet anticipé sur une activité importante que s'apprête à lancer son département dans le cadre de l'élaboration du schéma d'orientation de l'industrie camerounaise. Aussi, le Ministre a demandé qu'il soit procédé à une transmission officielle du document pour qu'il serve de référence dans le cadre de cet exercice.

Fabien Nsengiyumva, Représentant résident FMI au Cameroun :

D'ACCORD POUR UNE MISSION D'AUDIT DU SYSTÈME FISCAL CAMEROUNAIS

Lundi 9 novembre 2020, siège de la représentation du FMI à Yaoundé

Après la présentation des différentes articulations du Livre Blanc, une longue séance d'échanges a suivi avec l'équipe du FMI sur différentes thématiques dont celle de la fiscalité. A ce sujet la possibilité d'un appui du Fonds pour accompagner une éventuelle transition du système fiscal vers l'abandon d'une imposition basée de fait sur le Chiffre d'Affaires se heurterait aux faibles marges dont dispose encore le pays dans la mobilisation des appuis du Fonds.

Pour le Représentant résident, le Cameroun doit nécessairement revoir sa structuration de dépenses pour les aligner sur les ressources mobilisables, y compris en cas de transition du système d'imposition. Pour amorcer une démarche dans ce sens, le pays négocie actuellement un second programme de trois (03) ans.

Avec ou sans programme, les parties ont noté la nécessité d'approfondir l'analyse du système fiscal et le Fonds a indiqué sa disponibilité à mobiliser une expertise pour un audit du système d'imposition sur le bénéfice des entreprises.



Dévoilement :

UN LIVRE BLANC ET DES SIGNAUX VERTS

La cérémonie officielle de présentation de la dernière production éditoriale du GICAM aux adhérents a donné à voir une fusion entre l'équipe dirigeante et les adhérents autour d'un projet qui affirme l'influente présence du patronat aux côtés des pouvoirs publics.



■ Par Alain Blaise Batongue,
Secrétaire Exécutif

« Chers adhérents, voici le Livre Blanc de l'économie camerounaise ! Voici le fruit de 3 années de labeur. Ça a pris plus de temps qu'annoncé, mais cela valait sans doute la peine d'attendre ». Difficile pour le président Célestin Tawamba de cacher sa joie et son soulagement au moment de présenter ce joli bébé tout en or, 320 pages, totalement bilingue.

Une interminable salve d'applaudissements a accueilli ce message, pour une information qui était déjà connue depuis le 19 octobre dernier et la présentation de cet ouvrage, en primeur, au Premier ministre chef du Gouvernement (lire par ailleurs).

Mais il avait bien annoncé qu'après cet usage protocolaire devant un partenaire « avec qui nous sommes en phase », le plus prochain rendez-vous serait réservé aux adhérents du Gicam. Occasion de remercier avec emphase les membres de la task-force, l'équipe qui a rédigé et relu l'ouvrage. Et de les présenter à tour de rôle, eux qui ont brillé par leur disponibilité, leur sens du sacrifice, et leur parfaite connaissance de l'économie camerounaise : Emmanuel de Tailly, 2e vice-président du Gicam qui a porté le projet pendant de nombreux mois, dans sa posture de président de la Commission Economie et Développement de l'entreprise ; Mme Laure Kenmogne, présidente de la Commission fiscale, parafiscale et douanière, déjà chef de l'équipe qui a finalisé le document remis au Gouvernement le 25 mai 2018 portant sur les propositions du Gicam pour une réforme de la fiscalité ; Jacques Jonathan Nyemb, président du Groupe de travail sur l'initiative de bonne gouvernance en entreprise et avocat d'affaires reconnu ; Vincent Kouete, le secrétaire exécutif adjoint, économiste principal et statisticien accompli ; et enfin Francis Sanzouango, « l'homme qui murmure à l'oreille du président » et dont l'expérience, aussi bien comme ancien secrétaire général du Gicam que dans les arcanes des organisations du système des nations unies, en a fait un rouage essentiel dans la relecture de l'ouvrage.

Le Président remerciera également toutes les entreprises citoyennes qui, en acceptant de prendre des espaces publicitaires dans l'ouvrage, ont contribué à sa réalisation en présentation une qualité de standard international ; la société anonyme les Brasseries du Cameroun (Sabc), Afriland First Bank, Boluda Cameroun.

Célestin Tawamba survole ensuite le contexte et le contenu de l'ouvrage : le constat du décrochage industriel du Cameroun ces 20 dernières années qu'on a voulu comprendre, en le comparant aux évolutions dans d'autres pays d'économie semblable, en Afrique centrale, de l'Ouest et de l'Est, les propositions formulées pour un modèle économique susceptible de nous

porter vers une véritable émergence. Avec cependant comme condition préalable la refondation du dialogue public-privé qui induit non pas des consultations, mais bien des concertations.

Et si l'ouvrage a été présenté en primeur au Premier ministre, insiste le président du Gicam, c'est bien parce que « dans sa démarche pragmatique, il fait bouger les lignes. Il a donc besoin de notre contribution, de notre soutien ».

Tour à tour, les membres de la task-force viendront présenter chacun un aspect des problématiques soulevées et des propositions annexées. A tout seigneur tout honneur, Emmanuel de Tailly ouvre le bal. Celui que le Président Célestin Tawamba a présenté comme étant « Blanc de peau mais Camerounais de cœur », restitue l'état des lieux : le positionnement d'une économie, leader désormais chahuté en Afrique centrale, l'analyse des principaux secteurs primaire, secondaire et tertiaires à travers l'approche SWOT, le parti pris de valoriser trois piliers pour relancer cette économie : le pilier agro-industrie devant s'ancrer sur le développement des champions nationaux ; le pilier transport, stratégique pour un pays porte d'entrée de la zone Cemac ; et le pilier énergie, transversal et incontournable pour faire briller les premiers cités. Le but ultime étant de permettre un redécollage efficace et rapide de notre économie.

A sa suite, Mme Laure Kenmogne, « Mme fiscalité », qui assure une bonne transition : quel que soit le modèle économique choisi, pour qu'il prospère, il doit s'accompagner d'une fiscalité adéquate et adaptée. Or, différentes et successives mesures contreproductives prises au cours des dernières années ont débouché sur un système fiscal marqué par une augmentation continue de la pression fiscale sur un faible nombre d'entreprise, l'accentuation du caractère répressif de la fiscalité, l'inadaptation des mesures incitatives existantes, les difficultés de prévisibilité et de projection à moyen et à long termes ainsi que le caractère inéquitable de plusieurs dispositions, notamment la non prise en compte des spécificités des PME.



Il se fait pressant le besoin d'une fiscalité de développement que les entreprises appellent de leurs vœux. Objet de la Proposition de Réforme fiscale que le GICAM a présenté aux Autorités au mois de mai 2018, cette fiscalité n'obèrera pas la compétitivité des entreprises et elle facilite les démarches fiscales. Dans le même temps, elle garantira à l'Etat des ressources suffisantes pour l'exercice de ses missions régaliennes.

Cette fiscalité se caractérisera par un certain nombre de fondamentaux la réduction du taux d'imposition global sur le secteur formel ; l'élargissement de l'assiette fiscale, y compris la mise en place d'un canevas fiscal dans le cadre de politiques de migration progressive du secteur informel vers le secteur formel ; l'instauration d'une véritable fiscalité sur le patrimoine immobilier et ; le renforcement des droits des contribuables.

Lorsque Jacques Jonathan Nyemb prend la parole, il rappelle la problématique de la gouvernance, dont le corollaire est la corruption, et qui se matérialise par un environnement des affaires délétère et de mauvais classements dans les différentes structures internationales de ranking. Des pistes de solution existent pourtant, relève-t-il, et ont été à nouveau rappelées par le Livre Blanc. Le juriste convaincu rappelle ainsi, entre autres : la fusion de certains ministères, la digitalisation des services administratifs, les audits périodiques de nos administrations publiques, la maximisation des revenus non fiscaux, ou encore la modernisation des règles de commande publique.

Vincent Kouete, le secrétaire exécutif adjoint, est l'avant dernier à prendre la parole. Son regard porte davantage sur le financement de notre économie. Avec une emphase sur les domaines à redresser : pour hisser quantitativement et qualitativement l'offre de financement à hauteur des besoins des entreprises et de l'économie, les réformes doivent porter sur le renforcement de l'offre bancaire, l'élargissement de l'infrastructure financière, l'approfondissement de l'intermédiation financière, le développement des marchés de capitaux, l'apurement de la dette intérieure et, de manière subsidiaire, le développement du marché de l'assurance.

Il parlera aussi d'une politique monétaire et financière volontariste : car au-delà de la question de la souveraineté à proprement parler, la BEAC doit se préparer à la révolution prochaine du métier de banque. Sur le plan interne, elle doit affirmer l'impératif d'exemplarité de



Emmanuel de TAILLY, 2ème Vice-président du GICAM, chef d'équipe de la Task-Force

gouvernance des banques centrales nationales, en les ancrant dans des valeurs qui favorisent la consolidation d'institutions mues par une culture de gouvernance assise sur la performance.

Le dernier à prendre la parole est Francis Sanzouango. Le Directeur de cabinet du Président du GICAM prévient : « nous allons parler des sujets qui fâchent. Car le tout n'est pas de faire de bonnes propositions, mais de répondre à la question de savoir, comment les faire accepter par l'autre partie ? » Il rappelle ainsi la question de la qualité du dialogue public-privé qui devrait, de la part du Gouvernement, associer le secteur privé et non le consulter pour des raisons cosmétiques. Il évoquera ici deux défis majeurs : assurer une meilleure représentativité et une meilleure légitimité du secteur privé dans ses échanges avec le Gouvernement ; et aussi le défi de la refondation du dialogue Etat-Secteur privé.

Ainsi, sur les cendres de l'actuel Cameroon Business Forum (CBF) pourrait naître une structure de dialogue novatrice et efficace sous l'autorité du Premier Ministre, afin d'engager des réflexions sur l'environnement des affaires au sens complet du terme. Cette structure pourrait s'appeler Cameroon Business Council (CBC).

L'ensemble des présentations a suscité diverses réactions des chefs d'entreprises ayant fait le déplacement de la salle de conférence « André Siaka ». Henri Fosso par exemple, ancien vice-président du GICAM. S'il loue l'excellent travail et se dit solidaire du droit d'ingérence du Groupement, il regrette profondément le manque de cohérence et de coordination gouvernementale, qui est selon lui le véritable frein à un dialogue public-privé productif et efficace, et rend compliquée la prise en compte future des propositions du patronat. L'avis est partagé par Daniel Talla Kuate, chef d'entreprise, pour qui cet ouvrage est simplement « une demande au Gouvernement ». La contrainte majeure du Président et de son équipe, précise-t-il, sera de maintenir le contact avec les pouvoirs publics pour obtenir le maximum de réponses positives aux propositions formulées.

Au total, ces notes de lecture originales et en plusieurs mains, qui ont duré près de deux heures, n'ont pas épuisé le contenu de l'ouvrage, et ont au contraire aiguisé la curiosité des uns et des autres, trop pressés de prendre chacun un exemplaire en leur qualité de membres du Gicam « à jour de leurs cotisations annuelles », et heureux d'appartenir à un patronat plus que jamais force d'influence et force de proposition.



Francis SANZOUANGO, Directeur de Cabinet du Président, Membre de la Task-force

Témoignage

MA PARTICIPATION À CE PROJET M'A TRANSFORMÉE

Rebecca Sylvie MFONDJA-ESSOMBA MINDIGA a été associée au départ du projet et raconte, encore émue, son expérience mémorable et enrichissante



Au départ du Livre Blanc, c'était vous, en tant que chargé de mission de Mr De Tailly, désigné responsable de ce projet du GICAM : en quoi consistait votre travail ?

Vous savez que Mr DE TAILLY, en plus d'être Directeur Général du Groupe SABC, occupe d'autres fonctions que ce soit au sein du GICAM ou des CCEF ou de CAPA. C'est en raison de la charge de travail dans ces différents forums qu'il a été décidé de créer le poste de chargé de mission qu'il m'a confié mi 2017. Mes missions consistent à accompagner le Directeur Général dans la gestion des priorités de sa feuille de route au sein de la société civile et de l'administration Camerounaise et le projet du Livre Blanc de l'Economie Camerounaise du tout nouveau bureau du GICAM en Action élu en 2017 en fait partie.

Dans le cadre de la préparation du Livre Blanc consacré à l'économie Camerounaise, Il m'incombait de mettre par écrit et en perspective toutes les idées, les réflexions et les orientations pour un modèle économique inclusif de développement au Cameroun telles que les as perçues Mr de Tailly qui a été désigné en tant qu'un des initiateurs du Livre blanc, comme le coordonnateur du processus de sa rédaction.

Dans un premier temps, Il a fallu réfléchir sur les TDRs pour la rédaction du Livre Blanc, se poser de bonnes questions et revenir à chaque fois sur certains fondamentaux de la rédaction : A qui est adressé le Livre Blanc ? Comment situer cette initiative dans la galaxie des publications sur l'économie économie camerounaise / les 100 propositions du GICAM ? Quelles sont les attentes du secteur Privé? Face au constat du décrochage économique du Cameroun, quel modèle économique le secteur privé/le GICAM peut-il proposer à la lumière du DSCE, du PDI, des plans stratégiques et des cadres structurels dont dispose le Cameroun ?

Afin d'adopter la trame et le plan général du Livre Blanc, il a fallu trouver un juste milieu, une sorte de compromis entre les orientations du Coordonnateur de projet M. DE TAILLY et celles d'autres parties prenantes à la rédaction de ce livre et en premier lieu celles du Président du GICAM Mr Celestin TAWAMBA ainsi que les membres de la Commission Economie et Développement de l'Entreprise, une des commissions importantes du GICAM présidée par

Mr de Tailly et qui était en charge de la conception du livre blanc

Une fois que le consensus sur la trame et le plan du Livre Blanc avait été trouvé, il s'en est suivi la phase de collecte des arguments et des principales données économiques du Cameroun en rapport avec les différents chapitres et paragraphes puis celle de la rédaction proprement dite. Au cours de ces deux phases, mon travail a consisté à :

- Faire de la recherche documentaire à partir des ouvrages existants et les sites contenant des informations crédibles à caractère économiques sur le Cameroun, la zone CEMAC, la zone UEMOA et le reste de l'Afrique tels que la Banque Mondiale, le FMI, l'OCDE, la BAD, le WEF, l'INS, les 100 propositions du GICAM, etc.

- Bâtir l'argumentaire des points de vue et des analyses sectorielles sur la base des faits et des données chiffrées

- Rassembler les éléments de benchmarking et faire la synthèse des ouvrages traitant du modèle économique de certains pays ayant fait l'objet de travaux similaires. En rappel, Mr De Tailly a par le passé contribué à la publication de Livre Blanc de l'économie des pays tels que le Tchad, la RDC, le Togo, une source abondante d'informations.

- Tirer avantage des documents stratégiques de pilotage économique du Cameroun que sont le DSCE, le PDI et les différents plans stratégiques sectoriels développés en matière d'énergie, télécommunications, de transports, etc. par les différentes administrations et en extraire des éléments positifs et ceux nécessitant une refondation.

- Trouver un style de langage et un ton de rédaction qui ne soient ni directifs, ni « universitaires » mais plutôt simples et empêchant au besoin toute rhétorique

- Il a fallu également s'arrêter sur le schéma économique des pays de niveau comparable à celui du Cameroun tels que la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, le Ghana et le Sénégal pour extraire des éléments de comparaison et de benchmarking eu égard à croissance forte et parfois à deux chiffres. De même qu'un tour d'horizon a été fait dans les politiques économiques des pays africains tels que le Rwanda, l'Ile Maurice dont les performances au cours des 03 dernières années ont permis d'améliorer leur rang au classement Doing Business.

- Une à 02 longues séances de travail hebdomadaires étaient consacrées aux corrections, aux reformulations des idées et à l'évaluation de l'avancée de la rédaction du Livre Blanc à partir d'un tableau synoptique.

Il a duré combien de temps et quel lien avez-vous gardé par la suite à l'égard du projet ?

Ce travail de recherche documentaire et de rédaction du Livre Blanc a duré 06 mois de manière intense au bout desquels la première version du Livre Blanc a pu être rendue au Conseil d'Administration du GICAM en Février 2018. Un mini comité de relecture avait permis en Septembre 2018 de proposer la version 2 du Livre Blanc. C'est cette V2 qui a été soumise aux différentes commissions du GICAM afin que celles-ci puissent l'enrichir conformément aux TDRs.

Le lien avec le projet s'est poursuivi et cette 1ere version du livre blanc s'est enrichie des différents plaidoyers suite crises et aux urgences que rencontrait le Cameroun jusqu'à la publication de l'ouvrage étant donné que le Comité de rédaction/relecture mis en place par le GICAM

était toujours instruit par le Coordonnateur de rédaction, Mr De Tailly mais également avec le DCC du GICAM Mr Francis Sanzouango et un ensemble de rédacteurs supplémentaires. Tout récemment les leçons tirées à l'aune de la pandémie du coronavirus déclenchée en décembre 2019 ont imposé des mises à jour du Livre Blanc avant sa publication. Finalement c'est une version très aboutie qui est proposée aujourd'hui car du travail de démarrage jusqu'à sa rédaction finale c'est un ouvrage qui illustre tous les plaidoyers qu'a pu porter le GICAM sur la base des données initiales du livre Blanc.

Qu'avez-vous ressenti à la sortie de l'ouvrage de l'imprimerie?

C'est un sentiment de très grande joie de voir cet ouvrage être publié. Il a été très bien accueilli à en juger l'écho venant de diverses audiences. Je remercie Mr De Tailly et le Président du GICAM Mr Tawamba de m'avoir permis de participer à la réflexion sur les grandes thématiques abordées par le Livre Blanc notamment les défis de l'industrialisation, l'approche par pôles de compétitivité et clusters autour du triptyque des piliers Agri business -Transports -Energie, le développement des échanges intra- communautaires, la nécessaire instauration de l'état de droit, la refondation de la gouvernance publique au Cameroun, etc.

Je suis fier d'avoir contribué à cette boussole qu'est finalement ce Livre Blanc de l'économie camerounaise qui traduit l'engagement de notre Groupe, le Groupe SABC et de Mr De Tailly qui aime profondément le Cameroun et qui a exprimé tout au long de la rédaction

de cet ouvrage son attachement à son pays d'accueil.

Quels souvenirs garderez-vous ?

C'est une expérience à la fois mémorable et enrichissante qu'il m'a été donné de vivre. J'ai appris à appréhender la portée des choix des politiques publiques et leurs impacts sur les activités économiques du pays, sur la vie des personnes physiques et morales. Cette expérience a changé définitivement mon regard sur le Cameroun riche, sur le rôle de l'Etat mais également sur la responsabilité des acteurs économiques. A l'échelle d'un pays, se doter d'outils stratégiques de pilotage économique c'est une bonne chose mais les appréhender et permettre qu'ils déclenchent un effet d'entraînement sur tous les secteurs d'activité dans une dynamique de développement suggère de trouver des solutions propres à son environnement et non pas s'appuyer sur celles calquées sur des modèles importés. Les solutions pour l'émergence, l'attractivité économique et industrielle du Cameroun et le miracle « camerounais » trouveront l'adhésion de tous si elles sont simples, partagées et basées sur ses potentialités et ses atouts. Ma participation à cette réflexion m'a transformée, m'invitant au passage à me dépouiller du statut de « citoyen passif ». Je formule l'espoir que les décideurs, les partenaires au développement et toutes les autres parties prenantes sauront impulser la mise en œuvre de ces propositions du secteur privé pour que puisse se développer l'industrialisation du Cameroun dans l'esprit de ce livre.

Propos recueillis par Alain Blaise Batongue

NOUVEAU

la pasta
First

LE BRIN FIN
La Qualité en Mieux



la pasta

LA QUALITÉ EN MIEUX

PANZANI CAMEROUN B.P. : 848 Douala Customer care : Lapastacare@cadyst-invest.com.
Tél. : (+237) 658 08 18 58 / 658 08 28 30



Emmanuel WAFO

UN CHEF D'ŒUVRE QUI MET LA PRESSION DE NOTRE CÔTÉ

Directeur Général de Mit Chimie et nouveau président de la Commission Economie et développement de l'Entreprise, il mesure le chemin parcouru par le projet et donne son avis sur le meilleur moyen de tirer profit des propositions contenues dans l'ouvrage.



Quelle est votre réaction à la parution de ce livre blanc dont on sait que les premières esquisses ont été dessinées au sein de la commission EDE que vous dirigez aujourd'hui ?

Ce jour, le 10 Novembre 2020 en effet le Président du Gicam accompagné du Vice-Président Emmanuel De Tailly ont présenté le livre blanc de l'économie Camerounaise avec les principaux acteurs de la rédaction de ce chef d'œuvre qui fait un diagnostic de notre économie et propose dans un 2eme temps des solutions afin de remettre notre pays sur les rails vers l'émergence tant souhaitée.

Je suis en réalité heureux de voir que cette promesse majeure faite à l'entame de cette première mandature du Président Tawamba soit réalisée et plus encore fier de savoir que j'hérite de la commission qui a contribué à la mise en œuvre de cette boussole qui oriente les actions et le plaidoyer du Gicam dans l'avenir. J'avoue qu'après une si grande réalisation portée par la commission, j'ai aujourd'hui la pression de maintenir haut les contributions de notre commission pour faire avancer le Gicam et contribuer à améliorer un climat des affaires plus favorable au développement des entreprises.

Comment appréciez-vous l'ensemble des propositions qui sont contenues dans cet ouvrage ?

Je pense que le secteur privé, le Gicam a pris ses responsabilités. Le Gicam, à travers ce recueil de propositions pertinentes, complètes, audacieuses, a souhaité passer un message fort à l'Etat, aux entreprises, à la société civile que le secteur privé regorge des compétences qui sont à même de faire une analyse holistique de notre environnement et

surtout qu'en tant que cohabitant nécessairement dans le même écosystème que le secteur public, en étant au cœur de l'économie sur le terrain, il a un droit de regard et un devoir de formuler des propositions pour accompagner les pouvoirs publics.

A la suite des « 100 Propositions du Gicam », ouvrage publié en mars 2014, le Livre Blanc vient dans un premier temps actualiser l'état des lieux de notre économie en 2020 et ensuite faire des propositions claires, simples et bien muries sur la politique économique gagnante que devrait adopter notre pays pour émerger. L'impératif d'industrialisation en est la clé de voute et avec un focus sur 03 piliers sur lesquels nous avons des atouts indéniables : l'agribusiness, les transports, et l'Energie. Des notions de patriotismes économiques, du made-in Cameroon, de champions nationaux, de clusters sont énoncées pour cette relance de notre économie.

Concernant la fiscalité, il est question aussi de remodeler notre système fiscal pour qu'il soit plus équitable, plus diffus en tout état de cause un outil au service du développement de l'Economie.

Des propositions osées et pourtant pertinentes ont été faites sur la gouvernance d'une manière générale, sur notre système financier : maîtrise de l'endettement, fonds de garantie des PME, financements alternatifs, sur la commande publique.

Pour finir, le Livre blanc plaide pour une refonte du cadre de concertation Secteur Privé/Secteur public pour le rendre plus efficace en proposant de transformer le forum annuel habituel en une instance de haut niveau plus légère, plus dynamique plus à même de travailler plusieurs fois dans l'année sur un spectre plus global de notre économie. Le nom de Cameroon Business Council (CBC) a été proposé pour cet organe mixte indispensable pour avoir un dialogue économique et social porteur de croissance.

Le livre Blanc de l'Economie Camerounaise est écrit en Français et en Anglais et compte environ 10 pages. Il est très riche en informations, facile à lire et surtout d'une très belle finition. C'est du sérieux : « l'emballage est en ligne avec le contenu ». Je le conseille vivement à tous ceux qui s'intéressent à l'entreprise, à notre économie. Il est accessible à tous au GICAM et un exemplaire est offert gratuitement à tous les membres du Gicam.

Selon vous que faut-il faire pour assurer un meilleur suivi de ces propositions pour leur mise en œuvre ?

A question difficile, suggestions simples : Le Gicam ne doit pas s'écarter des propositions de cette boussole dans les discussions avec les différentes parties prenantes pour rester cohérent ; le Gicam doit mobiliser encore plus de membres pour être encore plus représentatif et accroître ainsi son aura. Enfin le Président du Gicam doit continuer à faire preuve de pugnacité et de résilience.

Henri FOSSO

UNE BOUSSOLE POUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DU PAYS

l'Ancien vice-président du GICAM apprécie l'initiative

Le but de ce Livre Blanc était de revisiter la relation entre l'Etat et le patronat dans le sens de l'amélioration économique de notre pays.

C'est ainsi que nous avons premièrement fait un état des lieux, ensuite nous avons relevé ce qui ne va pas et enfin, nous avons formulé des propositions.

Voilà en quoi consiste ce Livre Blanc que le GICAM propose pour servir de boussole pour la croissance économique de notre pays.

Je suis satisfait de ce travail qui, il faut le préciser, n'est pas celui d'une seule personne. C'est le travail de tout le secteur productif. C'est-à-dire qu'on est parti de la petite, ensuite l'entreprise moyen et enfin la grande entreprise.

Nous pensons qu'à travers ce travail, nous avons évoqué les préoccupations de tout le secteur entrepreneurial du Cameroun avec toutes ses composantes.

Le patronat a fait des propositions. Il appartient maintenant à l'Etat d'analyser ces propositions.

Mais une peur subsiste. Le patronat c'est une entité qui contient tous les secteurs de métiers. Est-ce que l'Etat va se réunir en un bloc, lire cet ouvrage avec une certaine cohérence et partager les idées, pour une réponse à la hauteur de nos propositions ?



SUNSHINE
LA CLASS

**VOTRE BOUTIQUE VOUS OUVRE
SES PORTES TOUS LES JOURS.**

HABILLEMENT – HOMMES – FEMMES – ENFANTS



Mme Mélanie BELL

MAINTENIR LA PRESSION SUR LE GOUVERNEMENT

DG de SNTS, PCA de la Cename et ancien membre du Conseil d'Administration du GICAM.



Le Livre Blanc est un outil que nous attendons depuis une bonne année.

C'était l'une des grandes résolutions que le Conseil d'Administration a prise en Juillet 2017, au lendemain de l'élection du nouveau Conseil exécutif, tout juste élu en juin. Il a mis du temps pour murir.

En tant qu'ancien membre de cette équipe, j'ai vu le Président ainsi que les autres transpirer pour l'aboutissement de ce projet et aujourd'hui je suis fière

et heureuse. A quelques semaines des élections à la tête du GICAM, je suis heureuse que ce Conseil ait pu offrir ce bel outil aux membres du GICAM et une boussole au Gouvernement.

C'est un condensé de tout pour l'entrepreneur camerounais. On y trouve les problèmes de fiscalité et de douane, la question du financement des entreprises, la bonne gouvernance ; tout ce qui est considéré comme le socle de l'entreprenariat.

Pour nous femmes et membres du GICAM, nous pensons que nous avons enfin un outil qui nous permettra de faire grandir nos propres entreprises. Ce document est le fruit de réflexions profondes et sérieuses qui ont été menées.

Pour faire du Cameroun un pays émergent en 2035, le Gouvernement doit faire de ce document son livre de chevet.

Le Livre Blanc contient de très belles propositions, concrètes et factuelles. Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a reçu un exemplaire et il nous a été dit qu'il est très intéressé et a montré une volonté d'appliquer ces propositions.

Je me dis que voici un outil dont l'Etat dispose pour zéro franc. Il aurait déboursé une somme d'argent importante pour recruter des experts pour faire ce travail.

Nous comptons sur la réélection du Président Tawamba pour continuer à battre le fer quand il est chaud et maintenir la pression sur le gouvernement en gardant la saine collaboration entre les deux parties.

Talla Kuate

NOUS ATTENDONS UNE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

DGA de Tôles et Acier du Cameroun (TAC)

Le patronat s'estime être le partenaire du Gouvernement pour le développement du Cameroun et aujourd'hui, le Livre Blanc de l'économie camerounaise produit par le GICAM présente la vision du partenariat, la vision du développement au partenaire qu'est le Gouvernement.

Je prie les autorités de prendre connaissance de la teneur de ce document et de donner une réponse en termes de programme de mise en application.

Il faut que le Gouvernement comprenne que la compétitivité s'impose à lui autant qu'aux entreprises.



Document

QUELQUES PROPOSITIONS PHARES

Nous avons lu pour vous le Livre Blanc de l'économie camerounaise et avons sélectionné quelques extraits, en attendant votre propre lecture.

"Le Cameroun présente inlassablement des résultats économiques en demi-teinte. Le pays fait face à des déséquilibres macroéconomiques internes et externes, des difficultés de gouvernance économique, des déficits budgétaires et du solde courant, une faiblesse de l'inclusion financière, des déficits de qualité de la dépense publique, et, surtout, un climat des affaires qui reste peu attractif pour les investissements privés.

Pour passer à un rythme de croissance soutenu, avoisinant ou dépassant deux chiffres, au cours des deux prochaines décennies, seuil estimé compatible avec son ambition d'émergence, le pays doit disposer d'entreprises locales, aptes à participer à la compétition mondiale, à saisir les opportunités économiques diverses qu'offre la mondialisation dans un contexte de concurrence de plus en plus âpre, aux plans local, régional et planétaire. En la matière, l'expérience des pays ayant accompli des performances économiques remarquables ces dernières années montre que leurs succès reposent sur un certain nombre de fondamentaux dont :

- ▶ une stratégie cohérente et largement partagée ;
 - ▶ une administration moderne, facilitatrice, protectrice et volontairement interventionniste ;
 - ▶ un système judiciaire sain, clairement orienté vers la protection du droit de propriété ;
 - ▶ une politique efficace de formation professionnelle ;
 - ▶ une infrastructure qualité performante ;
 - ▶ une capacité infrastructurelle et logistique densifiée et ;
 - ▶ une demande interne progressivement construite autour d'une classe moyenne grandissante.
- ▶ Pour réaliser ces fondamentaux, le Livre Blanc préconise un nouveau modèle articulé autour de trois piliers devant servir de base à la refondation de

l'économie du Cameroun de manière à accroître sa compétitivité en capitalisant ses atouts majeurs : Agri business, Transports et Energie. Voici quelques propositions faites dans certains domaines

MODELE ECONOMIQUE :

- ▶ Promouvoir des pôles de compétitivité (parcs industriels, clusters et réseaux) autour des piliers prioritaires en partant d'une étude d'opportunité dans chaque région pour identifier des filières ou des sous-secteurs à fort potentiel ;
- ▶ Développer un véritable patriotisme économique articulé autour des champions nationaux, de la valorisation des circuits courts et du Made In Cameroon ;
- ▶ Construire une véritable souveraineté nationale dans les secteurs stratégiques en capitalisant les enseignements tirés des crises majeures comme celle de la Covid-19 ;
- ▶ Développer des plateformes industrielles pour déployer des services à valeur ajoutée dans le domaine des TIC ;
- ▶ Développer un réseau de transports intégré et performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert sur les pays voisins pour profiter de la position géographique privilégiée du pays au cœur du Golfe de Guinée ;
- ▶ Développer un mix-énergétique qui prend en compte le profil hydro-physique et météorologique des principales régions du pays et intègre la préoccupation environnementale et la réforme du secteur.

PATRIOTISME ET SOUVERAINETE NATIONALE :

- ▶ Mettre en place des politiques permettant aux produits locaux de faire leur place sur les marchés et d'aider les secteurs d'activités menacés et incapables d'émerger face à une concurrence sur réactive pas toujours saine ;
- ▶ renforcer la préférence nationale dans le cadre de la commande publique, notamment dans les acquisitions de consommables et équipements, en matière des travaux publics pour les projets d'une certaine envergure ou encore les services de conseil ;
- ▶ soutenir, y compris par des prises de participation, l'émergence d'une industrie forte et indépendante, particulièrement dans les secteurs stratégiques et prioritaires ;
- ▶ institutionnaliser et promouvoir un Label "Made In Cameroon" en partenariat avec le secteur privé et les organisations de consommateurs ;
- ▶ réaliser une Cartographie des crises et des produits et services constitutifs de la souveraineté nationale et mettre en place des politiques publiques de soutien aux entreprises, de construction de filières de production des produits et services spécifiques constitutifs de la souveraineté nationale

GOVERNANCE

- ▶ réformer la structure du Gouvernement, notamment par la fusion de certains Ministères pour plus d'efficacité et de fluidité dans l'action ;
- ▶ accélérer la digitalisation des procédures administratives ;
- ▶ renforcer la collecte des recettes non fiscales, y



Jacques Jonathan Nyemb, membre de la Task-force

compris par la création d'un cadre structurel dédié qui serait autonome et totalement détaché de la Direction Générale des Impôts dans sa configuration actuelle ;

► Rationaliser l'endettement public par une amélioration du contrôle budgétaire, une réforme des structures de gestion de la dette, une priorité à donner à l'endettement « productif », une mobilisation accrue des ressources internes et la baisse drastique du train de vie de l'Etat ;

► Accentuer les réformes budgétaires (réduction des subventions aux entreprises publiques, ...) et des marchés publics (maturation des projets, participation du secteur privé au financement des infrastructures, ...)

► Engager la réforme du système judiciaire (extension des modes de saisines du Conseil Supérieur de la Magistrature, élargissement des missions et moyens de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, sanction des magistrats, promotion des modes alternatifs de règlements des différends, renforcement des capacités du système judiciaire, saisine des enquêteurs de Gendarmerie ou de Police Judiciaire réservée aux affaires pénales, spécialisation des magistrats, ...)

► Permettre aux Autorités (Douanes, Ministère du Commerce, Anor, Police, Gendarmerie et Justice) de disposer des moyens légaux pour lutter efficacement contre la fraude, la contrebande et la contrefaçon.

FISCALITE DE DEVELOPPEMENT

► Adopter une nouvelle baisse du taux de l'impôt sur les sociétés

► Baisser le taux du minimum de perception et instaurer un système de plafonnement, à l'instar de ce qui existe dans de nombreux autres pays africains

► Modifier les modalités de calcul de l'acompte mensuel qui serait assis non plus sur le chiffre d'affaires mais sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice précédent

► Uniformiser les taux des acomptes mensuels et précomptes

► Supprimer certaines exonérations de TVA

► Réformer la fiscalité immobilière

► Réformer la Loi du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé

► Réformer les régimes d'imposition en matière de TVA pour s'arrimer notamment au nouvel acte uniforme OHADA sur le droit comptable et pour permettre aux entreprises du régime simplifié de collecter et de récupérer la TVA

► Mettre en place un comité de suivi des remboursements de crédit de TVA intégrant le secteur privé

► Remplacer l'Attestation de Non Redevance (ANR) par une Attestation de Régularité Fiscale (ARF) délivrée d'office à tous les contribuables à jour du paiement de leurs impôts et taxes à versements spontanés dus chaque mois ;

► Supprimer l'exigence du paiement des consignations en cas de contentieux fiscal administratif ou juridictionnel pour les entreprises en situation de crédit de TVA ou ayant une créance sur l'Etat

► Admettre la déductibilité fiscale des bases de l'IS des dépenses engagées par les entreprises dans le cadre de la lutte contre Covid-19

► Généraliser les droits de douanes au taux réduit de 5% de tout équipement industriel

FINANCEMENT

► Articuler une politique monétaire et financière volontariste (monnaie, gestion des devises, apurement de la dette intérieure)



Laure Kenmogne, membre de la Task-force

► Dynamiser le marché monétaire par diverses mesures incitatives

► Renforcer les fonds propres des banques de développement

► Développer et vulgariser les outils et produits de financements structurés

► soutenir un allègement, par le régulateur, des conditions de classement, de comptabilisation et de provisionnement des créances impayées pour permettre aux banques d'accompagner les entreprises brutalement touchées par la crise du Covid-19

► mettre en place un cadre juridique et réglementaire favorable à la "promotion" de fonds d'investissements

► réformer la Société Nationale d'Investissements du Cameroun pour étendre son action à l'appui à l'expansion des investissements privés et le financement de secteurs spécialisés et à hauts risques opérationnels ;

► Faciliter l'investissement de la Diaspora (création de Fonds de la Diaspora, suppression des obstacles structurels et de citoyenneté, ...)

► Redynamiser les marchés financiers (participation des entreprises des secteurs réglementés, places financières dédiées, cotation de certaines entreprises publiques, création d'un compartiment dédié aux PME, ...)

► Accroître la mobilisation de l'épargne (réforme foncière, promotion des produits d'épargne, actionnariat populaire pour certaines entreprises publiques

► Structurer le financement des Collectivités Territoriales Décentralisées (hausse de l'enveloppe des transferts financiers et non financiers de l'Etat, réforme du FEICOM, création d'une Agence Camerounaise de Financement Local, ...).

ETAT-STRATEGIE ET DIALOGUE ECONOMIQUE

► Donner plus de lisibilité et de cohérence à l'action gouvernementale et améliorer le rôle facilitateur vis-à-vis de l'initiative privée et de l'entrepreneuriat ;

► Affirmer "l'Entreprise" par le rôle et la place qu'elle tient dans l'économie et dans le pays ;

► Impulser la restructuration de la représentation patronale et professionnelle au Cameroun et, ce faisant, bâtir une force collective pour la promotion de l'entreprise privée camerounaise

► Organiser les Etats généraux de l'entreprise privée en Afrique centrale

► Refonder le dialogue Etat – Secteur privé en bâtissant, sur les cendres du CBF, une structure de dialogue public – privé novatrice et efficace. »

SDCRA SARL est une entreprise commissionnaire en agréée et un transporteur agréée CEMAC. Nos compétences s'étendent dans plusieurs domaines : la logistique et la manutention , les activités de négoce (import-export) et BTP (études , construction et entretien des bâtiments).

Nous réalisons ses opérations pour votre compte aux coûts les compétitifs et dans les détails.

VOTRE SPECIALISTE LOGISTIQUE ET BTP

Nos Services



Transit

Nous intégrons le processus d'embarquement , de débarquement et de livraison de vos marchandise dans les pays de la zone CEMAC.



Transport

Notre parc automobile est équipé d'une flotte intéressante de camion pour le transport de vos marchandises et matériels pour toutes les destinations dans la zone CEMAC.



BTP

- Construction et Entretien Routier
- Construction et Renovation des batiments
- Conseils

Prestations

- Offrir aux clients un travail professionnel qui respecte rapport qualité prix
- Donner une nouvelle allure aux secteurs bâtiments et travaux publics(BTP)
- Donner à chaque Camerounais la possibilité d'investir au cameroun
- Diminuer le taux de chômage à travers nos multiples prestations.

La Royale des Jeux du Cameroun S.A. en abrégé R.J.C est une société citoyenne de droit camerounais ayant révolutionné le paysage des jeux au Cameroun à travers les offres transparentes et alléchantes de ses produits depuis juin 2010. Nos domaines d'activité sont principalement les Paris sportifs, la Loterie, L'ingénierie des jeux et la Course virtuelle.

Notre politique de proximité nous a permis de disposer d'un réseau dense de distributeurs avec plus de 3 000 agents partenaires et 100 centres de jeux répartis sur l'ensemble du territoire national. La satisfaction de la clientèle reste une philosophie permanente et palpable à la R.J.C qui compte aujourd'hui plus de 600 collaborateurs.

Nous faisons des milliers d'heureux gagnants à partir de 50F CFA seulement grâce à neuf tirages du Loto 5/90 par jour, et d'un tirage du Loto super 4 cagnotte (4/54) au prix unique de 300 FCFA.

Pour faire partie de ces multiples millionnaires, rendez vous tout simplement dans l'un de nos points de vente (kiosques ou points fixes) ou agences et placez vos paris sur les produits Premier Bet et Premier Loto

Parifoot
Loto Super 4 Cagnotte
Loto 5/90
Virtual Dog Racing
Virtual Horse Racing
Spin and Winc
Color Keno
Virtual Rapide Loto 5/90
Virtual Football
Live Betting
Vous pouvez aussi parier en ligne
sur notre plate forme
www.premierbet.com

5/90

**SUPER 4
CAGNOTTE**

 **ZONE**
PARIEZ AVEC LE MEILLEUR

 **PREMIER LOTO**



Suivez tous les jours à 20h25mn en direct
sur Canal 2 international le tirage du Loto
Super 4 Cagnotte

Royale des Jeux du Cameroun SA abbreviated as R.J.C is a Cameroonian corporate, socially responsible company which has revolutionized the landscape of games in Cameroon through the transparent and attractive offers of its products since June 2010. Our fields of activity are mainly sports betting, Lottery, Gaming industry and Virtual Racing.

Our proximity policy has allowed us to have a dense network of distributors with more than 3,000 partner agents and 100 Gaming Centers across the country. The satisfaction of customers remains a permanent and palpable philosophy at the R.J.C which now has more than 600 employees.

We make thousands of many winners from 50Fcfra only through nine draws Loto 5/90 per day and a draw Loto super 4 cagnotte (4/54) at the unique price of 300 F Cfa.

To be part of these multiple millionaires, simply go to one of our points of sale (kiosks or fixed points) or agencies and place your bets on Premier Bet and Premier Bet Loto products.

Parifoot
Loto Super 4 Cagnotte
Loto 5/90
Virtual Dog Racing
Virtual Horse Racing
Spin and Win
Color Keno
Virtual Rapid Loto 5/90
Virtual Football
Live Betting
bet also in our web site "
www.premierbet.com"



5/90

**SUPER 4
CAGNOTTE**

 **ZONE**
PARIEZ AVEC LE MEILLEUR

 **PREMIER LOTO**

Watch the draw of Loto Super 4 Cagnotte every day live at 8:25 pm on Canal 2 International.

QUEL EST LE POIDS DU GICAM DANS L'ECONOMIE ?



■ Par Nacisse Palissy CHASSEM, Ingénieur Statisticien Economiste, Représentant Centre - Sud - Est du GICAM

réalisé un chiffre d'affaires cumulé de près de FCFA 9 900 milliards représentant 77% du chiffre d'affaires des entreprises modernes et près de 65% du chiffre d'affaires des entreprises et établissements tels que définis et recensés lors du deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2).

Concernant le baromètre des entreprises camerounaises, au cours de l'année 2019, plus de 57% des entreprises ont connu des difficultés. Pour près de la moitié d'entre elles, les difficultés rencontrées étaient importantes au point de menacer leur survie. En revanche, 25% des entreprises ont connu une croissance

des motifs des redressements fiscaux (72%), les pénalités et amendes fiscales (66%), le taux d'imposition fiscale (61%), et la multiplicité des contrôles de l'administration fiscale (59%).

L'insécurité dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest affecte plus de 88% des entreprises. Toutes les entreprises, indépendamment de leur taille sont affectées : 90,3% chez des grandes entreprises ; 90% chez des moyennes entreprises ; et 82,6% chez des petites entreprises.

Par ailleurs, une entreprise sur trois éprouve des difficultés pour payer le minimum de perception au titre de l'IS. La durée moyenne entre une demande de remboursement d'un crédit de TVA en son paiement est estimée à 172 jours soit près de six (06) mois. Plus de 80% des contentieux fiscaux entre les entreprises membres du GICAM et l'administration fiscale sont liés au redressement fiscal. Ce taux est de 93% chez les grandes entreprises. En 2019, le montant des redressements fiscaux ayant fait l'objet d'un contentieux fiscal entre une entreprise membre du GICAM et l'administration fiscale est estimé à 121,7 milliards de FCFA soit 5,93% des recettes fiscales versées par le GICAM à l'Etat.



Dans le cadre de ses missions, la **Commission Amélioration de l'Environnement des Affaires du GICAM** a réalisé du 05 mars au 29 mai 2020 une collecte pluridimensionnelle des données auprès des entreprises qui lui ont permis notamment d'apprécier le poids du GICAM dans l'économie, d'établir le baromètre 2019 des entreprises camerounaises, de déterminer les facteurs-clés du climat des affaires, d'identifier les obstacles au commerce intra-africain, d'évaluer la situation de la trésorerie des entreprises, d'évaluer la situation des délais de paiement des entreprises, d'appréhender la situation d'accès au financement des entreprises, et d'évaluer la satisfaction des entreprises membres du GICAM.

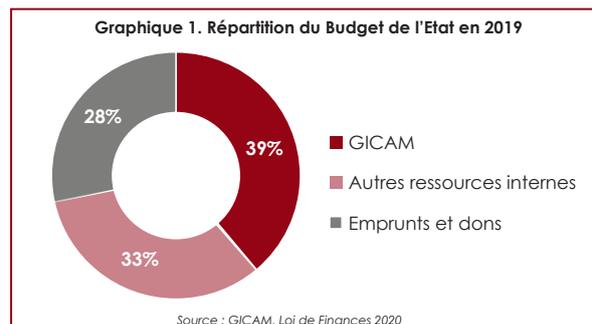
S'agissant du poids du GICAM dans l'économie, 70% des recettes fiscales proviennent des entreprises du GICAM et représentent 40% au Budget de l'Etat. **Le GICAM est ainsi le premier contributeur au Budget de l'Etat.** Par ailleurs, les entreprises du GICAM ont ensemble un effectif de plus de 220 000 employés permanents représentant une masse salariale de près de FCFA 1 100 milliards. En 2019, les entreprises du GICAM ont

parmi lesquelles près de 5% ont connu une croissance forte. D'une manière générale, les soldes d'opinion relative à l'évolution des principaux indicateurs de performance des entreprises (chiffre d'affaires, effectif employé, commandes, bénéfice, stock, investissements) ont été négatifs indiquant une tendance à la baisse de l'activité économique en 2019 par rapport à 2018.

S'agissant des facteurs clés du climat des affaires au Cameroun, les obstacles les plus sévères à la croissance des entreprises se révèlent être de deux ordres :

1. La situation politique et socioéconomique marquée par l'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (74%) et les régions du Grand Nord (61%);
2. La fiscalité caractérisée par l'instabilité du système fiscale et

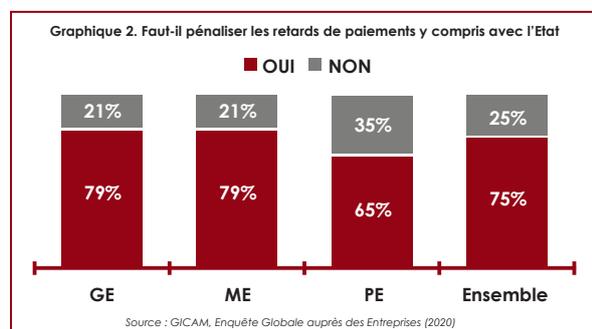
Pour ce qui est des échanges commerciaux et obstacles au commerce intra africain, la proportion des entreprises exportatrices vers la CEEAC ayant enregistré une baisse de leurs exportations entre 2018 et 2019 est de 56% alors que celles ayant connu une hausse est de 33%. Ce qui induit un solde d'opinion négatif de -22 points indiquant que la majorité des entreprises exportatrices estiment que les exportations vers la CEEAC sont en baisse. De même, la proportion des entreprises exportatrices vers l'Union européenne ayant connu une baisse de leurs exportations entre 2018 et 2019 est de 67% alors que celles ayant enregistré une hausse n'est que de 20%. Ce qui entraîne un solde d'opinion négatif de -47 points indiquant que les entreprises



exportatrices estiment pour la plupart que les exportations vers l'Union européenne sont en baisse. La tendance des exportations vers l'Union européenne et la CEEAC semble être en baisse.

En revanche, la proportion des entreprises importatrices de l'Union européenne ayant enregistré une hausse de leurs importations entre 2018 et 2019 est de 39% alors que celles ayant connu une baisse est de 21%. Ce qui induit un solde d'opinion positif de +18 points indiquant que la majorité des entreprises importatrices estiment que les importations de l'Union européenne sont en hausse. De même, la proportion des entreprises importatrices de la Chine ayant connu une hausse de leurs importations entre 2018 et 2019 est de 33% alors que celles qui ont enregistré une baisse est de 25%. Ce qui entraîne un solde d'opinion positif de +8 points signifiant que la plupart des entreprises importatrices estiment que les importations de la Chine sont en hausse.

Seulement 14% des entreprises exportatrices exportent vers le Nigéria et 9% exportent vers le reste de l'Afrique



(hormis la CEEAC et Nigéria). Les principaux obstacles au commerce du Cameroun avec le reste de l'Afrique sont par ordre d'importance : les tracasseries routières (55%) ; l'insécurité (49%) ; les tarifs douaniers (48%) ; les coûts de transport (44%) ; la disponibilité des infrastructures (41%).

Le Tchad est le premier pays (plus préféré) avec lequel les entreprises camerounaises souhaitent avoir les échanges commerciaux, ou s'y rendre pour les fora. La France vient en 7ème position, la Chine en 9ème position, les Etats-Unis en 10ème et la Côte d'Ivoire en 15ème position.

S'agissant de la trésorerie des entreprises, rappelons que l'état de la trésorerie d'une entreprise est un indicateur critique de sa santé financière, garant de sa pérennité. En effet, les problèmes de trésorerie qui se traduisent par des déficits de recettes sur les dépenses, peuvent être cause de cessations de paiement susceptible de mettre en péril les activités de l'entreprise.

La majorité des entreprises (69%) ayant participé à l'enquête a eu des problèmes de trésorerie en 2019. Les PME sont plus nombreuses à connaître ces problèmes que les grandes entreprises. Trois PME sur quatre ont eu des problèmes de trésorerie contre une grande entreprise sur deux.

La principale cause des problèmes de trésorerie chez les PME est liée aux retards de paiements de leurs clients, et pour les grandes entreprises, à la chute inattendue des ventes. Ces problèmes se sont vraisemblablement accentués en 2020 avec la pandémie Covid-19.

Pour pallier les problèmes de trésorerie, outre la relance des clients en cas de retard de paiement, la majorité des entreprises renégocie les délais de paiement (83%) ou sollicite un découvert (75%). L'affacturage est encore faiblement offert par les institutions financières et par suite peu utilisé par les entreprises (18%), en tant que palliatif en situation de tensions de trésorerie.

Ainsi, pour accompagner les entreprises dans la gestion de leur trésorerie, l'Etat pourrait fixer un délai de paiement avant le délai de paiement, et instituer la pénalisation des retards de paiement.

Concernant les délais de paiement des entreprises, rappelons qu'il s'agit de la durée entre la livraison ou la facturation d'un bien, d'un service par le fournisseur ou le prestataire, et le paiement par le client. Il y a retard de paiement lorsque le client n'a pas payé son fournisseur avant le délai de paiement. L'étude a aussi estimé la moyenne des délais de paiement fournisseur et client. On constate que les fournisseurs offrent en moyenne 45 jours à leurs clients pour payer. Toutefois, ces délais ne sont pas respectés par les clients qui payent en moyenne après 60 jours. Pour 70% des entreprises, les retards de paiement des clients ont eu un impact négatif très important sur leur santé financière. Cette proportion est plus élevée chez les PME (83% chez les moyennes et 68% chez les petites entreprises) que chez les grandes entreprises (59%).

La majorité des entreprises (75%) souhaite que les paiements au-delà de 45 jours soient pénalisés. Par rapport à l'opinion généralement admise, les grandes entreprises sont plus nombreuses (79%) à être favorable à la pénalisation des retards de paiement que les petites entreprises (65%).

S'agissant de l'accès au financement des entreprises, relevons que celles-ci disposent aujourd'hui de divers modes de financement que l'on peut classer en deux grands groupes : le financement par les institutions financières traditionnelles ou classiques (banques, établissements financiers, EMF, etc.), et le financement alternatif (crédit-bail, capital-risque, fonds d'investissement, crowdfunding, marché financier plus récemment, etc.).

En 2019, 44% des entreprises enquêtées ont sollicité un crédit auprès d'une institution financière. La majorité de ces entreprises (81%) a été satisfaite. Près de la moitié d'entre elles estiment que les conditions de crédit se sont durcies. Pour l'autre moitié, les conditions sont restées inchangées. Dans 50% des cas, le crédit a été accordé contre des garanties supérieures celles que les institutions financières exigeaient avant. Dans 20% des cas, le crédit a été accordé mais à un taux d'intérêt jugé élevé. Dans 30% des cas, le crédit a été accordé pour un montant moins élevé que celui demandé.

Hormis le crédit-bail, sollicité par 34% des entreprises enquêtées, les autres modes de financement alternatif notamment le crowdfunding, le capital-risque et le marché financier, n'ont presque pas été sollicités par les entreprises ayant participé à l'enquête.

Les investissements des entreprises sont essentiellement financés sur fonds propres. En moyenne, le financement des investissements des entreprises est composé à 77% de leurs fonds propres, 18% du crédit auprès des institutions financières, et 5% des autres sources de financement. Ainsi, pour encourager les entreprises à accroître leurs investissements, l'Etat pourrait réduire les taxes et impôts sur le bénéfice qui constitue la principale source des fonds propres, le marché des capitaux étant encore très peu développé.

Enfin, concernant la satisfaction des membres du GICAM, près de 70% des entreprises sont satisfaites des actions du GICAM. Cependant, seulement 30% des entreprises ont déjà sollicité un service du GICAM. Les formations prioritaires sont : la stratégie d'entreprise ; la gestion budgétaire simplifiée ; la gestion financière ; la gestion des ressources humaines ; et les relations clients. Les sujets de plaidoyer prioritaires sont : la fiscalité ; la sécurité ; l'organisation et l'assainissement des marchés ; l'accès au financement ; et la sécurité juridique et judiciaire.

CBF2020

FORMAT ALLÉGÉ ET RECOMMANDATIONS PROMETTEUSES

La 11^{ème} édition du Cameroon Business Forum s'est tenue le jeudi 22 octobre 2020 à Yaoundé dans les services du Premier Ministre. Présidée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement en personne, Monsieur Joseph DION NGUTE, cette édition avait pour thème : « L'environnement des affaires à l'épreuve de la crise Covid-19 ».



Photo de famille à l'issue des travaux

Outre le thème dicté par la crise sanitaire qui frappe le monde depuis plus de six mois, les conditions d'organisation de la rencontre annuelle de cette principale plateforme de dialogue public/privé au Cameroun ont également été aménagées pour tenir compte de ce contexte. C'est ainsi que pour la première fois depuis dix ans, le Forum annuel s'est tenu à Yaoundé et le nombre de participants a été considérablement revu à la baisse. Une cinquantaine de chefs responsables administratifs et de chefs d'entreprises y a pris part contre les 300 habituels.

En prélude aux exposés techniques et après l'allocution d'ouverture du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, une présentation de cadrage a retracé les leçons tirées des pandémies ayant frappé le monde au fil des siècles.

S'exprimant au nom des Chefs d'entreprises, le Président du GICAM, **Monsieur Célestin TAWAMBA**, qui conduisait l'importante délégation du Patronat à ces assises, est revenu en détail sur les répercussions de la crise sur les entreprises avant d'insister sur l'urgence d'un plan de relance dont il a dessiné les principaux contours.

De ses propos, il est ainsi revenu que les clignotants des entreprises, seules créatrices de richesses et de croissance, sont au rouge, qu'il s'agisse de leur trésorerie, des emplois, de leur chiffre d'affaire et donc de leurs contributions au budget de l'Etat. Ce d'autant que la crise Covid-19 est intervenue dans un contexte de fragilité marqué par un environnement des affaires très difficile avec

les affres des crises sécuritaires et d'une dette intérieure massive dans un contexte fiscal peu propice à la création de valeurs.

Pour retourner la tendance, un Plan de relance de l'économie est indispensable à l'exemple d'autres pays dans le monde frappés également par la crise. Celui-ci devra contenir des mesures de soutien à la trésorerie des entreprises, des mesures fiscales et des mesures économiques et structurelles.

S'agissant du soutien à la trésorerie des entreprises, le Président du GICAM a préconisé la titrisation de la dette intérieure, l'aménagement des règles de provisions de la COBAC afin de permettre aux banques d'accorder les reports d'échéances de paiement, la mise en place de fonds de soutiens aux GE et PME avec des emprunts garantis par l'Etat pour obtenir des taux bonifiés et l'octroi de subventions à certaines filières et secteurs particulièrement touchés par la pandémie.

Au titre des mesures fiscales, il a plaidé pour un changement de paradigme fiscal visant à sortir du système d'imposition basé sur le chiffre d'affaires, la suspension des contrôles sur place jusqu'en fin d'année 2021, le remplacement de l'Attestation de Régularité Fiscale (ARF) délivrée au contribuable à jour de ses impôts à versements spontanés, la révision des modalités d'accès au contentieux fiscal.

Les mesures de relance préconisées portent sur la promotion des filières prioritaires, la consécration et la promotion du « local content », la promotion

des champions nationaux et de la préférence nationale.

Pour clore son propos, le Président du GICAM a tenu à rappeler que les mesures proposées ne trouveront leur plénitude que si la confiance, qui est le moteur de l'investisseur et du chef d'entreprise, est retrouvée. A cet effet, la loi de finance 2021 devra être le reflet de mesures concrètes de soutien et d'une amorce du changement profond de paradigme fiscal tant recherché

L'intervention du Président du GICAM a été suivie par les exposés du Président de la Chambre de Commerce, du Ministre des Finances et du Ministre de l'économie. Les membres du Gouvernement ont notamment présenté les mesures d'accompagnement gouvernementales en matière fiscale et financière et de résilience ainsi que les perspectives de l'économie camerounaise face à la crise de la Covid-19.

Après les échanges, les travaux de la 11ème édition du Cameroon Business Forum se sont achevés par l'adoption d'une feuille de route qui décline, suivant des réformes à mener dans sept (07) domaines du Doing Business.

En matière de **création d'entreprises**, il sera notamment question de :

Réduire le seuil du capital minimum de 100 000 FCFA à 5 000 FCFA pour les SARL n'ayant pas recours au Notaire ;

Étendre l'exigence du certificat de mariage aux hommes mariés pour se conformer aux dispositions OHADA à l'effet de supprimer la perception de discrimination.

Dans le domaine du **permis de construire** :

L'introduction de la possibilité de demande en ligne du permis de construire ;

La réduction du temps délais d'obtention de la

connexion en eau estimés actuellement à 50 jours.

Concernant l'**accès à l'électricité** :

Le déploiement du Supervisory Control and Data Acquisition (SCADA) pour une gestion automatisée des coupures d'électricité ;

La réduction du temps d'attente pour obtenir un devis de branchement.

S'agissant du **Transfert de propriété** : publier les statistiques sur les transactions foncières, les litiges fonciers et les mutations en ligne ; opérationnaliser le Guichet Unique pour améliorer l'enregistrement de la propriété.

Dans le domaine du **Commerce transfrontalier**, les réformes porteront entre autres sur : la suppression de l'exigence des versions papier des documents relatifs au commerce lorsque ceux-ci sont déjà disponibles et accessibles en version électronique; l'intégration de certaines administrations dans le e-GUCE (MINADER, ONCC ...) de manière à ce que les documents qu'elles délivrent (Certificat phytosanitaire, bulletin de vérification, certificat d'origine, etc.) soient effectivement faits à travers le système e-GUCE.

En matière d'**Exécution des contrats**, il sera procédé à la publication régulière des jugements rendus dans les affaires commerciales au niveau du tribunal du commerce, de la cour d'Appel et de la Cour Suprême

Enfin et s'agissant du **Paiement des Impôts**, la feuille de route adoptée retient, de manière inédite, la **réduction du minimum de perception de l'impôt sur le bénéfice qui est de 2,2 % du chiffre d'affaires** et l'examen de la possibilité de réduction de l'impôt sur les sociétés qui est actuellement de 33%.

Les délais de mise en œuvre fixés des recommandations sont fin décembre 2020 pour la plupart et Fin mars 2021 pour quelques-unes.



Le PM face à la presse : passer les messages utiles



Une vue des participants ; respect des mesures-barrières

Recommandations CBF 2020 POUR SES ACTIONS CONCRÈTES

Le communiqué final rendu public à l'issue des travaux

Au terme des travaux de la 11ème session du Cameroon Business Forum, qui s'est tenue ce jour, jeudi 22 Octobre 2020 à Yaoundé, dans l'Auditorium des services du premier ministre, sous la présidence effective de **son Excellence Chief Doctor Joseph Dion NGUTE , Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, les participants issus des administrations publiques et du secteur privé en présence des principaux partenaires techniques

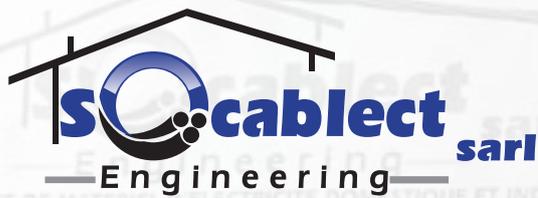
et financiers du Cameroun ont, sur la base de recommandations formulées par les équipes techniques, paritaires public-privé, appuyé par les experts de la société financière internationale (IFC) du groupe de la banque mondiale lors des assises tenue du 19 au 21 février 2020 adoptent le plan d'action prioritaires orientée vers l'amélioration du classement du Cameroun dans le rapport Doing Business ainsi décliné :

Domaines DB	Recommandations	Délais	Responsables
1.Création d'entreprises	1.1. Publier les avis de constitution de sociétés en ligne, de manière systématique et régulière à un coût réduit	Décembre 2020	MINJUSTICE MINPMEESA/CFCE
	1.2. Etendre l'exigence du certificat de mariage aux hommes mariés pour se conformer aux dispositions OHADA à l'effet de supprimer la perception de discrimination.	Fin décembre 2020	MINJUSTICE MINPMEESA/CFCE
	1.3. Réduire le seuil du capital minimum de 100 000 FCFA à 5 000 FCFA pour les SARL n'ayant pas recours au notaire	Fin mars 2021	MINJUSTICE MINPMEESA/CFCE
	1.4. Encourager le secteur privé à recourir aux actes sous seing privé dans la création des SARL.	Fin mars 2021	Comité de suivi et d'évaluation des activités du CBF-CFCE Dispositif d'appui à la compétitivité du Cameroun (DACC)
2.Permis de construire	2.1. Consolider le guichet unique afin de lui permettre d'asseoir une véritable approche de point unique pour les demandeurs d'actes d'urbanisme de manière d'éliminer toute interaction avec administration autre que le guichet	Fin mars 2021	MINDHU Guichet Unique Mairie de la ville de Douala
	2.2. Augmenter la fréquence des réunions de la commission d'instruction des dossiers de permis de construire	Fin décembre 2020	MINDHU Guichet Unique Mairie de la ville de Douala
	2.3. Faire respecter les délais de paiement des frais de permis de construire en exigeant que le paiement ait lieu au moment du dépôt du dossier.	Fin décembre 2020	MINDHU Guichet Unique Mairie de la ville de Douala
	2.4. Publier les statistiques sur le temps de traitement des demandes et permis de construire ainsi que sur le nombre de permis délivrés.	Fin décembre 2020	MINDHU Guichet Unique Mairie de la ville de Douala
	2.5. Autoriser la demande en ligne du permis de construire (version électronique) en vue d'un déploiement ultérieur complet des permis en ligne.	Fin décembre 2020	MINDHU Guichet Unique Mairie de la ville de Douala
	2.6. Réduire de manière considérable les délais d'obtentions de la connexion en eau estimé actuellement à 50 jours.	Fin décembre 2020	MINEE CAMWATER
3. Accès à l'électricité	3.1. Réduire le temps d'attente pour obtenir un devis de branchement	Fin décembre 2020	MINEE Eneo
	3.2. Déployer le supervisory control and data acquisition (SCADA) pour une gestion automatisée des coupures d'électricité.	Fin décembre 2020	MINEE Eneo
	3.3. Publier les statistiques SAIFI et SAIDI relatives à la ville de Douala pour les années 2019 /2020	Fin décembre 2020	MINEE Eneo
4. Transfert de propriété	4.1. Publier les statistiques sur les transactions foncières, les litiges fonciers et les mutations en ligne	Fin décembre 2020	MINDCAF Guichet Unique des transactions Foncières (GUTF)
	4.2. Opérationnaliser le Guichet Unique pour améliorer l'enregistrement de la propriété	Fin décembre 2020	MINDCAF Guichet Unique des transactions Foncières (GUTF)
	4.3. Réaménager les compétences et le volume de travail des conservateurs.	Fin décembre 2020	MINDCAF Guichet Unique des transactions Foncières (GUTF)

5. Commerce transfrontalier	5.1. Supprimer l'exigence des versions papier des documents relatifs au commerce lorsque ceux-ci sont déjà disponibles et accessibles en version électronique.	Fin décembre 2020	MINFI/DGI MINT/PAI GUCE
	5.2. Mener une réflexion dans la perspective d'une réduction des coûts à l'exportation du cacao et à l'importation des pièces détachées de véhicule	Fin décembre 2020	SPM/CONAFE MINCOMMERCE/ ONCC
	5.3. Intégrer certaines administrations dans l'E-GUCE (MINADER, ONCC, ...) de manière à ce que les documents qu'elles délivrent (Certificat phytosanitaire, bulletin de vérification, certificat d'origine etc...) soient effectivement faits à travers le système E-GUCE	Fin décembre 2020	GUCE
	5.4. Mettre en œuvre le système d'inspection (ou contrôle) basé sur le risque en s'appuyant sur les outils de surveillance informatique	Fin décembre 2020	MINFI/DGD GUCE
6. Exécution des contrats	6.0. Assurer la publication régulière des jugements rendus dans les affaires commerciale au niveau du tribunal du commerce, de la cour d'Appel et de la Cour Suprême	Fin décembre 2020	MINJUSTICE
7. Paiement des Impôts	7.1. Généraliser l'utilisation de la plateforme de télé déclaration et de télépaiement des impôts et taxe	Fin décembre 2020	MINFI/DGI
	7.2. Réduire le minimum de perception de l'impôt sur le bénéfice qui est de 2.2 % du chiffre d'affaire et envisager la réduction de l'impôt sur les sociétés qui est actuellement de 33%	Fin décembre 2020	MINFI/DGI

Il reste entendu que les recommandations adoptées lors des sessions précédentes, notamment la dixième session du 16 mars 2019 à Douala, qui ne sont jusqu'à ce jour pas totalement mises en œuvre, sont automatiquement reconduites.

Fait à Yaoundé, le 22 Octobre 2020



Top Qualité Meilleur prix !

- Construction réseau HTB - HTA - BT
- Distribution du matériel Electrique
- Electricité Industrielle et tertiaire
- Bureau d'études - ingenierie
- Commerce Général
- Génie climatique
- Energie solaire
- Maintenance



Document

MONSIEUR LE PM, LES ENTREPRISES SOUFFRENT !

Nous publions ici, le discours-plaidoyer prononcé par le Président Célestin Tawamba à l'occasion de cette dernière édition du Cameroon Business Forum. Lisez plutôt !



Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Les entreprises camerounaises grandes, moyennes, petites, très petites, bref, presque toutes, souffrent et manquent d'oxygène !

Ce constat s'est terriblement aggravé en 2020 avec la survenue de la pandémie de la Covid-19 et ses conséquences dramatiques sur les activités des entreprises. Le GICAM s'en est fait l'écho en mesurant précisément ses impacts au cours de plusieurs enquêtes menées auprès de nos membres qui, comme vous le savez, représentent 75% des recettes fiscales.

Tous les clignotants de nos entreprises, de vos entreprises, qui sont les seules créatrices de richesse et de croissance, sont au rouge qu'il s'agisse de leur trésorerie, des emplois, de leur chiffre d'affaires et donc de leurs contributions au budget de l'Etat, avec les chiffres alarmants que je vous livre à nouveau :

A fin d'avril 2020,

► 97% des entreprises négativement impactés par la pandémie,

► 310 milliards de FCFA de baisse de chiffres d'affaires par rapport à 2019 soit un recul de 31%. Sur l'ensemble de l'année 2020, il est anticipé près de 3 150 milliards de FCFA de baisse soit 26%,

Sur l'ensemble de l'année, ce serait une perte en recettes fiscales de l'ordre de 520 milliards de FCFA d'après les propres estimations du Ministère des Finances consacrées par l'ordonnance présidentielle.

Sur le front de l'emploi, 54 000 salariés à plein temps mis en chômage technique, soit environ 14% des effectifs, et près de 14 000 salariés licenciés, soit 3,5% des effectifs.

Au Cameroun, avec une décroissance aux alentours de - 3% du PIB en 2020, notre économie connaîtra une véritable récession depuis près de 30 ans.

Plus grave encore, l'économie étant principalement fondée sur la confiance, le moral de nos chefs d'entreprise est au plus bas, ce d'autant que les entreprises subissent depuis plusieurs années l'impact négatif d'un environnement des affaires très difficile avec les affres de la crise sécuritaire et d'une dette intérieure massive dans un contexte fiscal peu propice à la création de valeurs. Selon notre enquête, près de 90% des entrepreneurs et des chefs d'entreprise jugent amèrement les mesures de soutien du Gouvernement comme nettement insuffisantes. Asphyxiés par une dette de l'Etat vis-à-vis des entreprises qui ne cessent d'augmenter, ils se disent incompris, abandonnés. Ils naviguent entre la baisse de l'activité pour certains, l'arrêt complet de l'activité pour d'autres voire le basculement dans l'informel.

Malgré ce contexte, les contrôles fiscaux ont gardé la même ampleur, le même harcèlement et le même caractère tracassier pour les entreprises.

Au final, face à des situations de plus en plus intenables et écartelés comme ils le sont, leur enthousiasme à la tâche s'est érodé au fil des dernières années, et la confiance est aujourd'hui fortement entamée !

Tout ceci, nous l'avons annoncé tout au long de l'année ! Nous avons partagé nos constats et analyses avec le Gouvernement, nous les avons assortis de propositions qui, à notre sens, permettraient de sortir notre économie de la crise et de la positionner durablement sur le chemin de la performance et du progrès.

En les rappelant dans le cadre de la présente présentation, je tiens à souligner que les mesures proposées ne trouveront leur plénitude que si la confiance, qui est le moteur de l'investisseur et du chef d'entreprise, est retrouvée.

Ce retour à la confiance passe par la mise en place d'un Plan de relance de l'économie et une Loi des Finances 2021 qui devrait, à minima, donner des signaux perceptibles en rapport.

Ceci étant dit, les mesures que nous préconisons se présentent comme suit :

D'abord des mesures urgentes d'apaisement et

pouvant être prises en compte dans la prochaine Loi des Finances 2021 :

Paiement de la dette intérieure à travers sa titrisation. Elle a atteint des sommets à Fcfa 2000 milliards. C'est déjà le cas dans d'autres pays de la CEMAC,

Revoir le fonctionnement de l'ANR (Attestation de Non-Redevance). C'est une véritable catastrophe pour l'économie. Il n'est pas juste que la contestation d'une dette dans le cadre d'un contentieux fiscal, empêche la poursuite normale des activités d'une entreprise, empêche les entreprises d'encaisser des recettes et pire de payer leurs fournisseurs et les impôts.

Baisser le coût d'accès au contentieux fiscal, car exiger 100% ou 50% d'une dette contestée c'est suicidaire pour la trésorerie des entreprises.

Opérer un changement de paradigme fiscal visant à sortir du système d'imposition basé sur le chiffre d'affaires. Nous ne le répèterons jamais assez, le minimum de perception de l'IS basé sur le chiffre d'affaires rend notre fiscalité confiscatoire à certains égards et ne permet pas d'élargir l'assiette fiscale. De plus, il alimente l'informel en décourageant les migrations vers le formel et en poussant même parfois au chemin inverse, du formel à l'informel,

Ensuite, d'autres mesures à caractère financier, bancaire :

L'aménagement des règles de provisions de la COBAC afin de permettre aux banques d'accorder des reports d'échéances de paiement (Exemple de l'UMEOA),

La mise en place de fonds de soutiens aux GE et PME avec des emprunts garantis par l'Etat pour obtenir des taux bonifiés,

L'octroi de subventions à certaines filières et secteurs très touchés par la pandémie.

Enfin, des mesures d'ordre économique et structurel :

- ▶ la promotion des filières prioritaires,
- ▶ la promotion du « local content »,
- ▶ la promotion des champions nationaux et de la préférence nationale.

Toutes ces mesures ont été reprises dans notre Livre Blanc sur l'économie camerounaise de publication récente. Elles sont surtout assorties d'une nécessité absolue d'instauration d'un cadre permanent de concertation entre l'Etat et le secteur privé. Ce cadre doit nous permettre de nous mettre d'accord sur une vision commune et sur le financement de ces mesures, non au travers d'une simple aggravation de la dette ou du déficit budgétaire. Mais au travers de mesures simples et partagées/comprises par tous d'une meilleure gestion de nos potentiels économiques pour le bien-être de nos populations et pour résorber

le chômage et réinvestir dans les filières à fort potentiel, y compris dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, seule garantie de l'émergence et par suite du développement durable et inclusif.

Il est temps de travailler la main dans la main. Nous avons besoin d'un Plan de Relance Economique d'urgence immédiate et d'une ampleur inédite à la hauteur des enjeux de l'heure, fondé sur le dialogue avec le monde des entreprises.

Ce dialogue vrai et sans préjugés, qui mettrait fin au climat de méfiance voire de défiance qui caractérise la relation de l'Etat avec le Secteur privé, nécessite la signature d'un contrat de performance entre le Gouvernement et le Patronat. C'est pour nous la condition sine qua none d'un Cameroun émergent qui reste et demeure notre souhait le plus ardent.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Ce rappel de nos doléances laisse poindre des interrogations. Subiront-elles le même sort que les demandes précédentes ? Beaucoup seraient tentés de le dire. Je ne le voudrais pas, car je ne saurais croire à une sorte de fatalité. Nos échanges de ces dernières semaines, et en particulier la toute dernière d'il y a seulement deux jours, m'ont convaincu de la réalité de votre volonté de changement et de progrès ainsi que de nos convergences de vues sur le chemin qui y mène.

En un mot, la défiance, l'indifférence, et l'incompréhension minent notre quête de performance.

C'est pourquoi, nous nous tenons à vos côtés, Excellence Monsieur le Premier Ministre, pour donner corps à un pacte de confiance entre l'Etat et le Secteur privé !

Nous y sommes prêts, nous sommes déterminés !

Je vous remercie de votre aimable attention.

Célestin Tawamba, CBF20, Yaoundé



Centre de développement de la PME

UN PARTENAIRE CLE POUR FACILITER LE REDEPLOIEMENT DU CDPME...



■ Par Armelle Ngo Samnick, Agroéconomiste/
Responsable services d'accompagnement
CDPME, GICAM

Skills Initiative For Africa (SIFA).

Attachée à l'économie et aux relations économiques, L'ambassadrice relève la place importante qu'occupe le secteur privé particulièrement les PME dans le développement économique d'un pays et félicite cette initiative du GICAM qu'est de mettre à la disposition des PME un centre d'accompagnement et de suivi qui facilitera la croissance de leur activité. Monsieur Alfonse TATA du Skills Initiative For Africa

► Ce centre d'accélération facilitera le suivi des entreprises adhérentes au club PE/PI du CDPME/ GICAM. Depuis la constitution du Comité de Pilote du CDPME qui a la charge de le guider, le CDPME a lancé le Club des PE/PI.

Le Club des PE/PI est un regroupement de petites entreprises qui se font accompagner tant sur le plan managérial que stratégique par le CDPME, afin de leur permettre d'opérer de véritables changements et de croître, in fine, et avoir la possibilité d'adhérer directement au GICAM. Les membres de ce Club ayant un Chiffre d'Affaires d'au moins 5 millions et au plus 49 millions, font désormais partie de la grande maison GICAM, à travers le CDPME. Ils ont également droit à certains avantages liés à l'appartenance au CDPME, notamment la facilitation pour l'obtention de services (visa, réduction pour hôtels et billets d'avion, ...).

Au-delà de ces avantages, les membres du Club sont à tour de rôle intégré dans le programme d'accélération qui leur est dédié. Cet accélérateur qui, permettra le renforcement de leur capacité managérial est en cours de finition et sera bientôt opérationnel.



Séance de travail : sérieux et concentration

Le CDPME dans son ambition de se redynamiser, se démarquer et avoir une image de marque dans l'écosystème camerounais de l'accompagnement des PME, se redéploie de manière innovante avec l'appui financier de la GIZ pour une durée de 3 ans ceci dans le cadre du projet SIFA (Skills Initiative For Africa).

Cette engagement a été matérialisé à l'occasion de la visite au GICAM LE 30 Octobre 2020 de son Excellence Dr. Corinna FRICKE, Ambassadrice d'Allemagne au Cameroun, accompagnée pour la circonstance de Monsieur Rico LANGEHEINE, Directeur de la GIZ et de Monsieur Alfonse TATA du

(SIFA) souligne qu'il sera question pour la GIZ de :

► Financer une session de formation des formateurs sur des sujets économique de grande envergure ;

► Accompagner les PME à leur participation au salon international PROMOTE édition 2021 et ainsi leur permettre de nouer des partenariats, créer des synergies avec d'autres organisations nationales et internationales pour ajouter de la valeur à leurs services et produits.

► Et Aménager et équiper le centre d'incubation et d'accélération du CDPME;



L'administrateur André Kwam remet le Livre Blanc à Mme l'Ambassadeur

Rencontres sectorielles

09 SESSIONS POUR CONSOLIDER L'UNITÉ ET L'ACTION PATRONALE

Dans l'élan de refondation et de rassemblement, engagé depuis bientôt 03 ans, le GICAM a inauguré cette année l'initiative des rencontres sectorielles, consistant à une série d'échanges directs entre le Président du GICAM et les entreprises et organisations patronales membres.



■ Par Christelle Homs, Chef du département adhérent et entreprise, GICAM

Ces rencontres visaient un triple objectif :

- ▶ davantage rapprocher le Patronat de ses membres
- ▶ partager les informations sur la conjoncture sectorielle et sur les difficultés spécifiques
- ▶ définir des axes de plaidoyer et les actions à déployer pour accompagner les entreprises du secteur

Initialement prévu le 18 mars dernier, la 1ère rencontre sectorielle ne se tiendra que le 17 juin 2020; crise covid'19 oblige. Le GICAM a dû comme toutes les entreprises, se réinventer et c'est finalement en formule vidéoconférence que les neuf (09) rencontres se tiendront. Malgré cet ajustement, elles ont au final

été des moments exceptionnels de partage et d'échanges bénéficiant de l'implication particulière du Président Célestin TAWAMBA qui a personnellement présidé l'ensemble des séances qui a vu passer les secteurs :

- ▶ du commerce ;
- ▶ des prestations de services
- ▶ des transports et les auxiliaires de transport
- ▶ des BTP et construction
- ▶ de l'industrie
- ▶ des hôtels et restaurants
- ▶ des services d'intermédiations financière et les assurances
- ▶ des télécommunications
- ▶ et des organisations professionnelles

La 9ème rencontre quant à elle était consacrée aux vingt deux (22) organisations et syndicats professionnels, membres du Groupement, question de consolider le positionnement du GICAM en tant que organisation faitière et mieux structurer ses actions de plaidoyers, se sont donc réunis autour du Président Tawamba les présidents de L'APECCAM, GPAC, AGPC, AC2P, ASAC, CROPLIFE, AWEP, CWEN, etc.

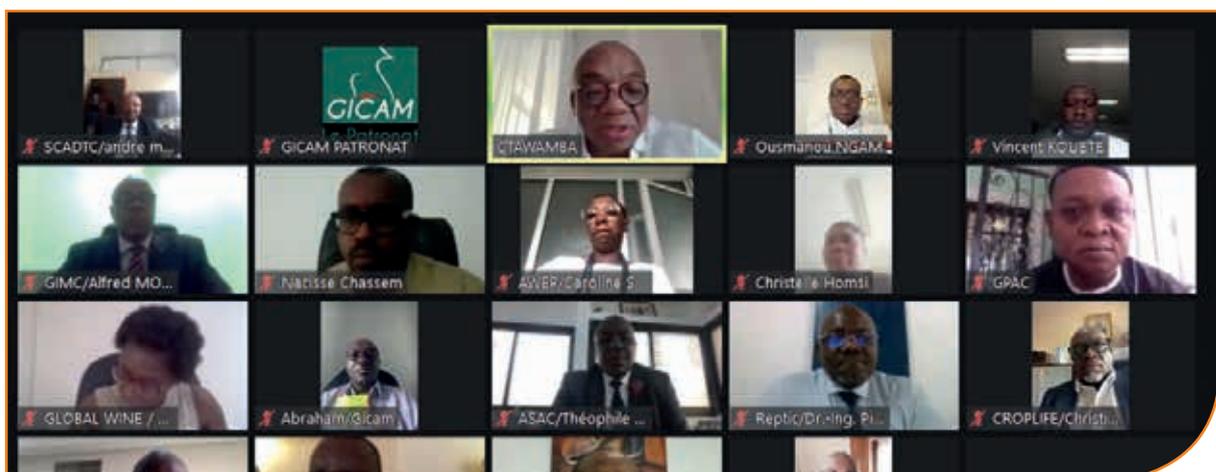
L'engouement manifesté par les membres et leur participation active ont permis de déboucher sur des résultats à la hauteur des défis et tes attentes. En

occurrence, des préoccupations transversales sur lesquelles le Patronat devra garder la haute main ont été clairement établies et de même, la nécessité de mieux structurer les plaidoyers sectoriels a été partagée et des engagements réciproques ont été pris pour construire de meilleurs relais entre les entreprises et le Patronat.

Parmi les sujets devant constituer les priorités de l'action Patronale tant en ce jour concernent le plaidoyer que les services d'accompagnement :

- ▶ la qualité de dialogue public/privée
- ▶ l'amélioration de la politique fiscale
- ▶ le renforcement de l'accès aux financements en particulier pour les PME/PMI
- ▶ La riposte et la veille face à la crise sanitaire COVID 19

Le constat qui se dégage de ces rencontres est que la crise sanitaire du coronavirus a sonné l'urgence du règlement des problèmes qui constituent un frein au développement du secteur privé camerounais. Pour cela un Patronat uni, plus fort est nécessaire. Les rencontres sectorielles ont assurément été des moments déterminants de cette démarche vers l'atteinte de ces objectifs.



Économie numérique

DIGITAL MEET-UP : ACTE 3

En date du 12 novembre 2020, s'est tenue au siège du Gicam, la troisième édition du Digital Meet-Up, activité initiée par la C-EN portant sur le thème centrale : « E-COMMERCE AU CAMEROUN, FAITS, CHALLENGES ET OPPORTUNITÉS ». Cette édition qui a mis la société DHL EXPRESS à l'honneur et a vu la participation de plusieurs autres intervenants, représentant les sociétés GIMAC, MTN CAMEROUN, ORANGE CAMEROUN, ECOBANK et PANESS.



■ Par Abraham Kuate, Chargé d'études économiques et de la documentation, GICAM

Dès l'entame, le mot de bienvenue a été fait par le Président du Gicam qui a pris la parole pour remercier les panélistes et les participants venus nombreux. Il a en outre indiqué que les enjeux de l'heure tournent autour de la digitalisation avec les aspects e-commerce qui sont de plus en plus indispensables pour la compétitivité des entreprises. Il s'est ensuite félicité de l'initiative et a relevé pour s'en réjouir, le dynamisme de la C-EN dont les activités participent activement à la vie du Groupement en termes de digitalisation et d'accompagnement de ses membres dans cette démarche.

Dans la phase des interventions, l'honneur est revenu à DHL qui a notamment présenté les tendances mondiales du E-commerce avec quelques chiffres ainsi que les habitudes et comportements de consommation des acheteurs en ligne.

En effet, il en ressort que les ventes en ligne représentent près de 3 500 milliards de \$ avec plus de 2 milliards d'acheteurs en ligne qui dépendent prioritairement dans les objets décoratifs artisanaux, les produits cosmétiques et les articles de mode. Par ailleurs, l'on estime qu'au Cameroun, on décompte seulement 441 900 abonnés à Avril 2020 alors que Instagram annonce plus d'un milliard d'utilisateurs actifs par mois dont +500 Millions connectés tous les jours.

Suivra l'intervention du GIMAC qui est une organisation sous-régionale ayant pour principale mission principale, le développement et la promotion de l'interopérabilité des systèmes de paiement digitaux.

Le DG de cette structure a mis en avant les facilités offertes par l'interopérabilité avec les cartes, les compensations et les paiements dans la sous région. Ces facilités font intervenir tout un écosystème convergent, à savoir les banques, les services financiers des Etats, les micro-finances, les opérateurs de monnaie mobile, les sociétés de transfert d'argent et les agrégateurs de transferts.

Par la suite, on a suivi les exposés de ECOBANK, ORANGE et MTN qui ont présenté les différentes solutions digitales proposées aux clients en termes de digitalisation de la gestion du cash et des animations commerciales. On citerait ainsi le mobile banking, les terminaux de paiement par QR code ainsi que des services financiers adaptés, le Web Paiement, la gestion des paiements légers (salaires, prestations...) le paiement Marchand My Business, et bien d'autres solutions en ligne.

Le dernier exposé était celui de PANESS DIGITAL CENTER qui s'est appuyé sur le questionnement des clients à savoir -quels sont les motivations et intérêts des consommateurs à

privilégier l'achat via les plateformes e-Commerces ? Pour répondre à cette question ils proposent leur expertise afin d'évaluer et maîtriser la performance des plateformes e-commerce dans un environnement à contextualiser.

La phase des échanges a permis notamment d'adresser toutes les préoccupations spécifiques relatives à l'utilisation du numérique dans les transactions commerciales. On a en outre relevé la nécessité d'entourer toutes les opérations digitales de précaution devant réduire les risques de cyber-attaque. Des questions de concurrence ont aussi été évoquées ainsi que les problématiques liées au règlement des contentieux nés des opérations en ligne.

S'agissant des l'interopérabilité de toutes les solutions existantes, il s'est dégagé la nécessité pour tous les acteurs de se mettre ensemble pour, s'assurer de travailler en synergie et mettre en place des mécanismes idoines pour non seulement sécuriser les transactions, mais faciliter les paiements en ligne afin de mettre les consommateurs en sécurité.

En définitive, on retiendra que le E-commerce présente diverses opportunités qui permettent à tous les acteurs de s'armer afin de pouvoir maintenir les revenus garantir le chiffre d'affaires à travers des innovations et ainsi garantir leur compétitivité. A cet effet, le Gicam se présente à juste titre comme catalyseur de cette innovation technologique permettant ainsi aux entreprises membres de survivre dans le contexte mondial qui est de plus en plus complexe, ambigu et volatile.

C'est par le mot de clôture que le Secrétaire Exécutif a réitéré la disponibilité du Gicam, à travers la C-EN, à accompagner toutes les entreprises à se digitaliser et à encourager toutes celles non encore membre à se rapprocher de ladite commission pour éventuellement rejoindre le Groupement dans un avenir proche.



Mobilisés à vos côtés pour une **Bonne année scolaire**



CHOCOCAM

Adding value to life



Entreprise

LE GICAM, PROMOTEUR D'UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES ENTREPRISES

Dans le cadre de la promotion des bonnes pratiques dans la gestion des entreprises, le GICAM a mis en place un projet novateur intitulé « Initiative Bonne gouvernance des entreprises », suite à la décision de son Conseil d'administration réuni le 06 décembre 2019.



■ Par Stella Michelle Atangana, Assistante Juridique IBGE, GICAM

Cette ambition suit le sillage de la « Déclaration sur la gouvernance d'entreprise au Cameroun » adoptée le 13 décembre 2018, qui plébiscite un management plus avisé, plus responsable et plus durable des entités économiques.

■ Les acquis du GICAM en matière de bonne gouvernance des entreprises

Partant du constat que le respect des principes éthiques, des valeurs et la prise en compte des questions sociétales sont à la fois des devoirs de l'entreprise, eu égard à sa fonction socio-économique, ainsi qu'un facteur de performance et de compétitivité, l'engagement du GICAM pour une meilleure gouvernance des entreprises vient de beaucoup plus loin, puisqu'outre la déclaration susmentionnée, il a adopté en 2004, un Code d'Éthique et dispose parallèlement d'une Commission de gouvernance, d'éthique et de Responsabilité Sociale et environnementale des entreprises.

■ Présentation de l'IBGE_CBGE

C'est donc à la suite de cette série de mesures qu'a été instituée l'Initiative Bonne gouvernance des entreprises (IBGE), dont le maillon essentiel est l'élaboration d'un Code éponyme. Ce recueil de recommandations s'articulera notamment autour : du renforcement de la représentativité et l'efficacité des organes de gestion, l'amélioration de la qualité, la transparence et la diffusion de

l'information, le renforcement des stratégies de développement et performances de l'entreprise, la prévention et le traitement des conflits au sein de l'entreprise, l'équilibre entre les actionnaires et les autres parties prenantes, l'intégrité, l'éthique et la déontologie des affaires, la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, l'adaptation de certains principes de bonne gouvernance aux problématiques spécifiques de certaines catégories d'entreprises.

■ Constitution d'un groupe de travail

Dans ce contexte, la réalisation de cette initiative nécessite les synergies de toutes les personnes ressources impliquées dans la gouvernance des entreprises. De fait, à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt du GICAM adressée aux membres du groupement, a-t-il été constitué une Task-force chargée entre autres de la préparation, de l'adoption et de la promotion du futur Code de bonne gouvernance des entreprises (CBGE).

Sous la houlette d'une équipe de coordination, la Task force est animée par une équipe de coordination et répartie autour de quatre comités dédiées aux entreprises règlementées, aux entreprises familiales et PME, aux entreprises publiques, ainsi qu'aux multinationales et sociétés cotées, dirigés par des présidents de comités.

La conjonction des travaux de ces différents groupes devrait permettre d'élaborer un Code de bonne gouvernance des entreprises inclusif et congruent, considérant les spécificités du tissu économique local en l'occurrence la prédominance des PME et des groupes familiaux, l'encadrement de certains types d'entreprises, l'intégration des multinationales, la faible cotation en bourse de nos sociétés commerciales et le souci d'une meilleure gestion des entreprises publiques et parapubliques.

■ Plaidoyer pour l'effectivité et l'efficacité du CBGE

Mais il serait dommage de s'arrêter

en si bon chemin ! Afin que les efforts conjugués soient productifs, le succès de cette initiative passera par une implémentation effective du Code, dont les actions en faveur de sa promotion et de sa vulgarisation auprès des entreprises se feront le chantre.

D'ailleurs, l'initiative bonne gouvernance des entreprises du GICAM ne se limite pas à l'élaboration du Code afférent. En effet, pour qu'elle ne s'avère pas un vœu pieu, elle doit disposer d'un certain nombre de mesures visant à assurer son effectivité et son efficacité. L'une d'elles consisterait en l'instauration d'un cadre institutionnel de suivi-évaluation matérialisé par une Haute Autorité de gouvernance au sein du Groupement. Parallèlement, il est prévu la mise en place d'un Institut de bonne gouvernance pour former les dirigeants et cadres d'entreprises aux problématiques et bonnes pratiques de gouvernance. La dernière mesure et pas des moindres, serait la création d'un label ou d'une certification par le GICAM à décerner aux entreprises qui se conformeront aux principes édictés.

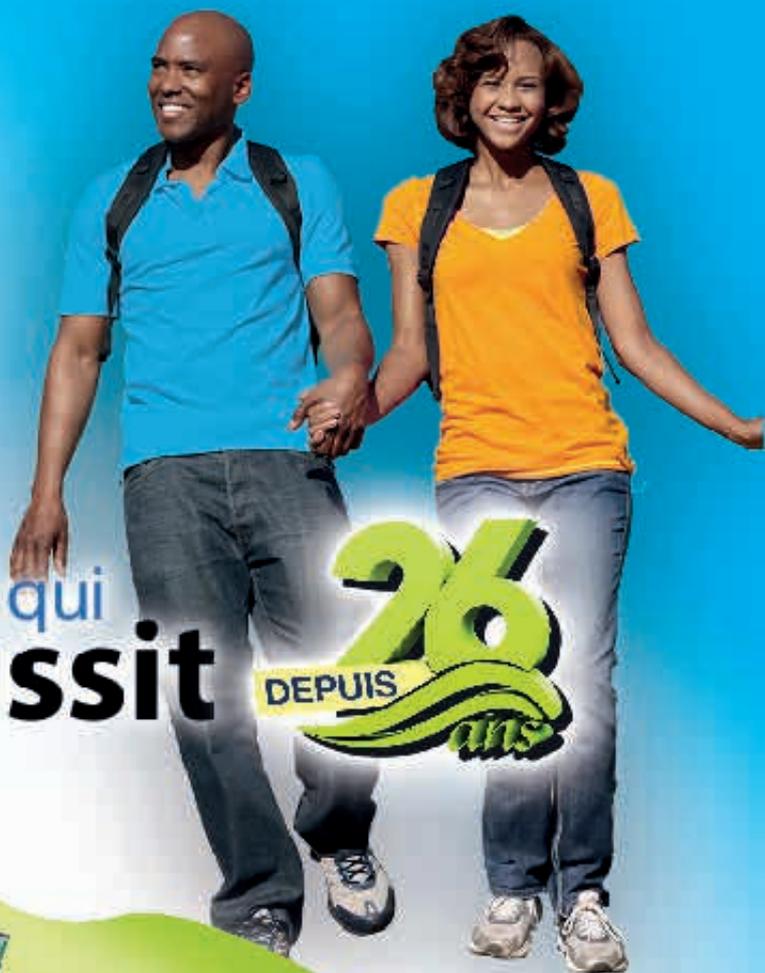
La théorie sans pratique étant vaine, en dépit des actions du patronat en faveur d'une meilleure gouvernance des entreprises, ce sera aux entreprises d'œuvrer en interne pour la concrétisation de cette aspiration.





Institut Universitaire
du Golfe de Guinée

ESG ISTA ISA



Le Choix qui
me **réussit**

26
DEPUIS
ans



Notre Adresse

BP : 12 489 Douala
Phone : +237 233 37 50 60
233 37 50 58
233 43 04 52 / 233 37 50 59
Fax : +237 233 42 89 02

Tutelle Académique des Universités

NATIONALES :
Dschang, Buea, Douala,
Ngaoundéré & Bamenda
INTERNATIONALES :
Montpellier (UM),
La Rochelle (ULR)
Haute Alsace (UHA)
Ecole Supérieure de Journalisme (ESJ) Paris

Nos Formations

BTS LICENCES
DSEP BACHELORS
HND MASTERS

Nos Filières

COMMERCE ET VENTE
GESTION
CARRIERES JURIDIQUES
INFORMATION - COMMUNICATION
GENIE ELECTRIQUE / GENIE CIVIL
GENIE MECANIQUE & PRODUCTIQUE
GENIE THERMIQUE / GENIE INFORMATIQUE
RESEAUX & TELECOMMUNICATIONS
ETUDES MEDICO-SANITAIRES
SCIENCES & TECHNIQUES BIOMEDICALES

691 14 37 31

lug douala

Tendances

MOROSITÉ, SUR FOND DE CRISE SANITAIRE ?

Ce document, publié trimestriellement par le GICAM et intitulé *Tableau de Bord Trimestriel de l'Economie*, fait le round-up des activités économiques au 1er trimestre 2020, reflété par les opinions des chefs d'entreprises sur l'évolution de l'activité dans leurs entreprises et secteurs respectifs.

Il présente aussi par anticipation, la perception de ces derniers sur le 2ème trimestre 2020. Les indicateurs portent sur :

- ▶ la tendance de l'activité au cours de la période sous revue (1er trimestre 2020) et de celle anticipée au 2ème trimestre 2020,
- ▶ l'évaluation de l'environnement interne et externe de l'entreprise.

Les chefs d'entreprises ont également été invités à exprimer leurs attentes spécifiques et quelques propositions d'amélioration.

L'analyse procède à des comparaisons avec les tendances observées au cours du trimestre précédent (4ème trimestre 2019) et par rapport au même trimestre de l'année n-1.

Les analyses mettent l'accent sur les écarts significatifs et suffisamment perceptibles.

d'entreprise ayant observé juste une baisse de leurs chiffres d'affaires est passée de 40,9% au 4T19 à 52% au 1er trimestre 2020. Ce 1er trimestre aura ainsi été plus morose que les précédents.

Par ailleurs, la proportion de chefs d'entreprises ayant observé une hausse de leurs chiffres d'affaires au cours de la période n'est que de 30% contre 42% au 4T19.

Les opinions concernant l'évolution des stocks confirment une certaine stabilité car 48,7% des opinions se sont exprimées pour cette tendance contre 29,55 % au 4T19. Les stocks n'ont été en hausse que pour 15% des chefs d'entreprises interrogés contre 20,45% au trimestre précédent.

La proportion des chefs d'entreprises qui se sont exprimés pour une baisse du niveau des stocks est passé du simple au double entre les deux trimestres (de 18% au 4T19 à 36% au 1T20).

Cinq chiffres clés de la conjoncture au 1er trimestre 2020

- **52%** des chefs d'entreprises ont vu leur Chiffre d'affaires baisser par rapport au 4ème trimestre 2019.
- **96%** des chefs d'entreprises ont subi une pression fiscale plus forte ou similaire par rapport au 4ème trimestre 2019.
- **91,1%** des entreprises étaient déjà impactés par la crise Covid-19 au 1er trimestre 2020.
- **Pour 75,5%** des entreprises ; l'insécurité dans les régions du SW et NW restait une contrainte très importante ou importante.
- **31,1%** des chefs d'entreprises estiment que le statut de Zone Economiquement Sinistrée (SW, NW, EN) est une opportunité pour le développement de leurs activités.

➤ Gels des investissements et recours à l'endettement pour répondre aux impératifs de trésorerie !

Pour ce qui est des investissements, la tendance semble à la stagnation entre les deux trimestres. La proportion de chefs d'entreprises ayant constaté une baisse de leurs volumes d'investissement est quasi identique entre 4T19 et 1T20 (30,7% et 32% respectivement). Par ailleurs, 44% des opinions exprimées se sont prononcées pour la stabilité des investissements, ce qui est relativement proche du pourcentage observé le trimestre précédent, soit 40,9%.

Le ralentissement des investissements observé est probablement corrélé avec la situation de la trésorerie qui, depuis deux trimestres, se dégrade. En effet, la proportion de chefs d'entreprises qui observent une dégradation de leur trésorerie est remontée au 1er trimestre 2020 à 54%. Ce pourcentage était de 46,6% au 3T19, et 35,3% au 4T19.

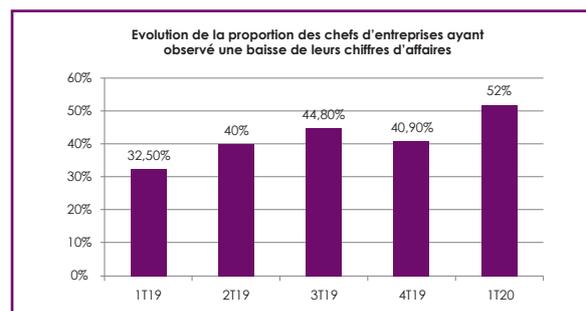
1. Tonalité des activités au 1er trimestre 2020 : L'espoir d'une reprise estompé

Les avis exprimés par les chefs d'entreprises au sujet de l'évolution des Chiffre d'affaires au cours du 1er trimestre 2020, révèlent que le léger répit observé au 4ème trimestre 2019 aura été éphémère.

➤ Répit de courte durée !

Au 1er trimestre 2020, 70% des chefs d'entreprises ont observé une baisse ou une stabilité de leurs Chiffres d'affaires par rapport au dernier trimestre de l'année 2019. Cette proportion était de 58% au trimestre précédent. L'on assiste ainsi au retour à la tendance observée les trois trimestres précédents car au 3ème trimestre 2019, on se situait en effet à 75%.

Dans la même lancée, la proportion des chefs

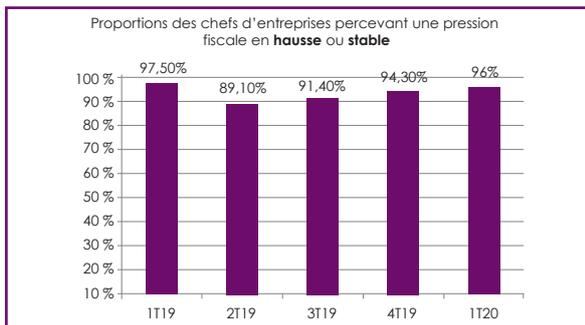


Par contre un nombre plus important de chefs d'entreprises ont eu recours à l'endettement supplémentaire. De 62,5% au 4T19, la hausse ou la stabilité de l'endettement a concerné 88% de chefs d'entreprises au 1T20. Cette tendance justifierait la dégradation de la trésorerie dont la baisse est exprimée pour 54,9% d'opinions contre 35% au 4T19.

En plus de ces différentes évolutions, la perception de la pression fiscale reste élevée. Quoique la proportion des opinions qui la considèrent comme étant en hausse fléchi depuis 3 trimestres (de 60,3% au 3T19 à 57% au 4T19 pour se situer à 44% au 1T20), moins de 4% des chefs d'entreprises affirment avoir observé une accalmie

(3,8%). Au final, plus de 96% des répondants ont indiqué avoir observé une pression fiscale en hausse ou au moins relativement équivalente à celle du trimestre précédent.

Cette sensation de pression fiscale s'est exprimée tout au long de l'année 2019 et semble se ressentir davantage au premier trimestre 2020. Au cours de cette période 1T20, les opinions exprimées pour une hausse ou une stabilité sont, en proportion, équivalentes à celles observées au 1er trimestre de l'année n-1 (97,5%).



Si l'on peut penser que la période sous revue (1er trimestre 2020) étant celle marquant l'entrée en vigueur de la loi de finances, les dispositions fiscales y contenues ont pesé sur cette perception, force reste de constater que la fiscalité se présente comme une entrave constante et généralisée : depuis cinq trimestres, au moins 9 chefs d'entreprises sur 10 la déplorent.

➤ **Pas de nouveaux emplois !**

Comme au cours des trimestres précédents, les effectifs restent stables chez la grande majorité des chefs d'entreprises. Au 1T20, cette tendance concerne 56,6% des répondants, contre 76% au 4T19. L'on observe par contre une hausse continue de la proportion de ceux qui ont dû réduire leurs effectifs de 19,0% au 3T19 à 21,6% pour se situer à 34% pour la période sous revue. A l'opposé, une proportion de moins en moins importante a procédé à des recrutements supplémentaires ; cette proportion est passée de 17,2% à 3T19 à 15,9% au 4T19 et se situe à 9,4% au 1er trimestre 2020.

Pour ce qui est des stocks, quoique cette variable ne concerne pas tous les chefs d'entreprises interrogés, il est à relever qu'elle permet d'apprécier la variation tant des matières premières, des marchandises que des matières utilisables. A ce titre, malgré la faible proportion des opinions qui ne se sont pas exprimées sur cet indicateur (7%), 47,5 % des opinions se sont exprimées pour une stabilité tandis que seuls 17,5% des chefs d'entreprises estiment que la tendance a été haussière entre les deux trimestres, contre 20,45% la période précédente. Ce qui présageait au cours de cette période, une certaine stagnation voire une décroissance des indicateurs de manière générale.

Au regard des sept indicateurs qui figurent en entrée du tableau ci-dessus, la morosité globale persiste.

1. Tendance anticipée pour le 1T20 : La crise Covid-19 déjà dans les esprits !

Le climat de morosité a sans doute influencé les anticipations des chefs d'entreprises pour le 2ième trimestre 2020. D'une manière générale, le pessimisme était déjà plus que perceptible. S'agissant du chiffre d'affaires par exemple, 67,3% des chefs d'entreprises entrevoyaient une baisse de leurs activités.

La pression fiscale demeurerait une préoccupation constante selon la plupart des opinions exprimées. Cette forte tendance s'affirmait alors comme le déterminant principal d'un climat global de moins en moins propice. En considérant ces anticipations, la proportion des chefs d'entreprises préoccupés

Tendance de l'activité	Hausse	Stable	Baisse	SO	Total
Tendance du Chiffre d'Affaires	31.04% ↗	17.6% ↘	51% ↗	0.6%	100%
Tendance des stocks (de Matières premières et de produits finis)	17.50% ↗	47.5% ↘	35% ↘	0%	100%
Tendance de l'endettement	44.7% ↗	44.7% ↘	10.6% ↘	0%	100%
Tendance de la trésorerie	15.4% ↗	30.8% ↘	53.8% ↘	0%	100%
Tendance des investissements	25.5% ↗	43.1% ↘	31.4% ↘	0%	100%
Tendance de la pression fiscale	42.2% ↗	51.9% ↘	3.8% ↘	0%	100%
Tendance des effectifs	9.4% ↗	56.6% ↗	34% ↘	0%	100%

↘ = Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent
 ↗ = Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent
 ➡ = Indique une proportion identique à celle observée le trimestre précédent

par les questions fiscales (pression fiscale stable ou en hausse) se situait en hausse durant 4 trimestres consécutifs ; passant de 90% et 96%.

Il en découlait déjà des anticipations défavorables sur l'évolution des investissements, des recrutements et même de l'endettement.

S'agissant particulièrement des emplois, la proportion de chefs d'entreprises qui envisageaient d'accroître leurs effectifs était en chute, passant de 9,4% au 1er trimestre à 5,7% au 2ème trimestre 2020. Ce même taux se situait autour de 21% un an plus tôt.

des opinions qui se sont exprimées indiquent avoir ressenti de manière très importante (54,1%) et importante (37%) les perturbations et restrictions engendrées par l'annonce de la pandémie.

(ii) les mesures prises pour réorganiser le travail interne face au covid-19, constituent la deuxième contrainte majeure pour les chefs d'entreprises. En effet, 80,9% des opinions estiment que l'impact est très important (29,8%) et important (51,1%).

(iii) Il en est de même pour les opinions exprimées au sujet des difficultés liées à la concurrence, phénomène qui s'est accentué en fin d'année

Tendance anticipée (2T20)	Hausse	Stable	Baisse	Total
Tendance du Chiffre d'Affaires	17.3% ↘	15.4% ↘	67.3% ↗	100%
Tendance des stocks (de Matières premières et de produits finis)	16.7% ↘	45.2% ↗	38.1% ↘	100%
Tendance de l'endettement	43.8% ↗	43.8% ↗	12.5% ↘	100%
Tendance de la trésorerie	19.2% ↘	19.2% ↘	61.5% ↘	100%
Tendance des investissements	23.5% ↘	27.5% ↘	49.0% ↘	100%
Tendance de la pression fiscale	36.5% ↗	55.8% ↘	7.5% ↘	100%
Tendance des effectifs	5.7% ↗	52.8% ↗	41.5% ↘	100%

↘= Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent
 ↗= Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent
 ➡= Indique une proportion identique à celle observée le trimestre précédent

3. Faiblesses et menaces : Les entreprises à l'épreuve de la psychose de la pandémie du covid-19 et de la réorganisation du travail

Des 14 paramètres retenus ce trimestre pour évaluer le poids des faiblesses internes aux entreprises et des menaces relatives à l'environnement des affaires, trois ont été introduits après la survenue de la pandémie de la Covid-19

☛ La pandémie du Covid-19 s'invite et éclipsé les autres contraintes...

Selon les opinions des chefs d'entreprises, deux de ces facteurs été les plus handicapant pour les activités des entreprises :

1. Les restrictions annoncées pour barrer la voie à la menace Covid-19 ;
2. La psychose engendrée par la pandémie du Covid-19.

Avec l'annonce, en mi-mars, du 1er cas de contamination au Cameroun, les mesures restrictives pour l'endiguer, la grande psychose qui a suivi, la contrainte de réorganisation du travail en interne, l'insuffisance de la demande, l'insécurité, et les Tracasseries administratives sont les entraves qui, aux yeux des chefs d'entreprises, ont constitué les menaces les plus perceptibles au cours du 1er trimestre 2020.

(i) En termes d'envergure, la psychose consécutive à la survenance du covid-19 se présente comme la première entrave qui a perturbé les activités des entreprises au cours de ce trimestre. 91,1%

2019 en lien avec les fêtes de fin d'année et ce, malgré les mesures de régulation mises en place par le ministère du Commerce. Il reste à espérer que l'intervention de l'Agence des Normes et de la Qualité dans le contrôle des marchés et l'adoption de nouvelles normes apporte des améliorations perceptibles.

Ces difficultés ont ressurgi pour une grande proportion des chefs d'entreprises interrogés : 43,5% pour un impact important et 34,8% pour un impact très important.

(iv) 76,1% des chefs d'entreprises interrogés au 1er trimestre 2020 estiment que l'insuffisance de la demande est une entrave très importante (39,1%) ou importante (37%) au développement de leurs affaires.

(v) L'impact de la crise qui sévit dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est ressenti de manière très importante ou importante par 75,5% des chefs d'entreprises contre 76% au 3T19 et 72% au 4T19. Cette proportion était de 80% au 2ième trimestre 2019. La crise sécuritaire serait donc progressivement éclipsée par celle sanitaire.

(vi) Les Tracasseries administratives se trouvent être la 6ème entrave qui continue de peser négativement sur l'activité des entreprises. 74,4% des chefs d'entreprises interrogés estiment que celles-ci ont été un handicap important ou très important pour leurs affaires au cours du 1er trimestre 2020.

• **Appropriation perceptible des mesures encadrant le transfert de devises...?**

La difficulté endogène dont l'impact se fait sentir de moins en moins est la difficulté d'accès aux devises.

En effet, les opinions exprimées pour un impact très important se sont réduites de moitié passant de 54% à 24,4% entre 4T19 et 1T20. Ce qui laisse penser que les actions concertées menées par les différents acteurs (APECCAM, GICAM, BEAC...) ont permis de fluidifier les transferts de devises ou tout au moins suffisamment édifier les entreprises qui s'approprient mieux les nouvelles directives édictées par la BEAC.

• **Autres préoccupations exprimées**

D'autres préoccupations ont été exprimées par les chefs d'entreprises relevant des facteurs exogènes ayant contribué à entretenir la morosité. Ils concernent notamment les incidences

d'entreprises, quelques facteurs ont constitué des opportunités pour le développement de leurs affaires. A ce titre, il est à rappeler que ce premier trimestre a été marqué (au cours de son dernier mois) par une pandémie qui a commencé à faire des dégâts considérables, au point d'annihiler le peu d'opportunités relevées en fin d'années 2019 (hausse des commandes, augmentation du pouvoir d'achat des ménages, ...). Le pouvoir d'achat des consommateurs, ne constituait un facteur encourageant que selon 13,6% des opinions contre 26% au trimestre précédent.

Par ailleurs, seul 13,3% des chefs d'entreprises fondent quelques espoirs sur les mesures gouvernementales annoncées face à la pandémie du Covid-19, trouvant en ceci une opportunité à saisir. S'agissant de la hausse des demandes relativement à la fourniture de certains biens et services, elle ne constituait une opportunité très importante que pour 17,4% des chefs d'entreprises et importante pour 23,9% d'entre eux.

Faiblesses/menaces	Très important	Important	Peu important	Total
Insuffisance de la demande	39.1% ↗	37% ↗	23.9% ↘	100%
Insuffisance des capacités (équipements, matériels, ...)	13% ↘	30.4% ↗	56.5% ↗	100%
Difficultés d'accès aux financements	21.2% ↘	34.8% ↗	43.5% ↘	100%
Difficultés d'approvisionnement	26.7% ↗	26.7% ↗	46.7% ↗	100%
Insuffisance d'énergie électrique et des autres facteurs de production	26.1% ↘	32.6% ↗	41.3% ↗	100%
Concurrence	34.8% ↗	43.5% ↗	21.7% →	100%
Tracasseries administratives	30.2% ↘	44.2% ↘	25.6% ↗	100%
Retard de paiement (délais de paiement, décomptes des marchés, crédits de TVA)	31.8% ↘	34.1% ↗	34.1% ↗	100%
Difficultés d'accès aux devises	24.4% ↘	22.2% ↗	53.4% ↗	100%
Insécurité dans les régions du SW et NW	42.2% ↘	33.3% ↗	24.4% ↗	100%
Nouvelles dispositions de la LDF 2019	13.3% ↘	42.2% ↗	44.4% ↗	100%
Réorganisation du travail (mise en congé partiel, télétravail...) suite au covid-19	29.8%	51.1%	19.1%	100%
Restrictions annoncées le 17 mars pour barrer la voie au Covid-19	51.1%	31.9%	17%	100%
Psychose engendrée par la pandémie du Covid-19 (menace sanitaire)	54.3%	37%	8.7%	100%

↘ = Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent
 ↗ = Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent
 → = Indique une proportion identique à celle observée le trimestre précédent

financières des mesures barrières édictées par le gouvernement et l'incertitude entourant les activités déjà programmées dans les entreprises.

4. Forces et opportunités : Les opportunités s'estompent peu à peu face au covid-19 !

En plus des six facteurs généralement retenus pour jauger les performances réalisées par les unités de production sur la base de leurs forces internes et des opportunités offertes par l'environnement externe, deux autres indicateurs, dictés par la survenue du Covid-19, ont été pris en compte.

A l'analyse des avis exprimés par les chefs

Le statut de zones économiquement sinistrés, reconnu aux Régions SW, NW et EN, demeure très peu perçu comme une opportunité. Seulement 13,3% des chefs d'entreprises le considèrent comme telle tandis que 68,9% n'y trouvent pas grand intérêt.

Sur un autre plan, pour ce qui est de l'amélioration de l'environnement des affaires, plus de la moitié des chefs d'entreprises interrogés n'y trouvent pas d'avancées (55,3%). Un trimestre plus tôt, 29,8% appréciaient les efforts globaux pour améliorer l'environnement des affaires.

Pour ce qui est de l'accessibilité et du coût des

TABLEAU DE BORD

Opportunités/forces	Très important	Important	Peu important	Total
Hausse des commandes / opportunités de marchés	21.7% ↘	23.9% ↘	54.3% ↗	100%
Hausse du pouvoir d'achat des consommateurs	13.6% ↗	25% →	68.4% ↗	100%
Accessibilité et coût des matières premières	18.2% ↗	27.3% ↗	54.5% ↗	100%
Facteurs de production	20% ↗	26.7% ↘	53.3% ↗	100%
Amélioration de l'environnement des affaires	14.9% ↘	29.8% ↗	55.3% ↗	100%
Statut de Zone Economiquement Sinistré (SW, NW, EN)	13.3% ↗	17.8% ↘	68.8% ↗	100%
Mesures gouvernementales face au Covid 19	17%	38.3%	47.7%	100%
Accroissement de la demande de certains biens et services face au Covid 19	17.4%	23.9%	58.7%	100%

↘ = Indique une proportion en baisse par rapport à celle du trimestre précédent

↗ = Indique une proportion en hausse par rapport à celle du trimestre précédent

→ = Indique une proportion identique à celle observée le trimestre précédent

matières premières et de la main d'œuvre, leurs perceptions comme opportunité demeurent faibles. Seuls 18% disent avoir un accès facilité à ces facteurs de production.

En définitive, au cours de ce premier trimestre 2020, le sentiment de morosité global a été renforcé et déploré par un nombre relativement plus élevé de chefs d'entreprises par rapport à la fin d'année 2019. Ce sentiment de détérioration de la conjoncture est renforcé par la survenance de la

pandémie avec son lot d'incertitudes, même pour les quelques entreprises qui auraient pu profiter pour fournir des biens et services utilisés dans le cadre de la lutte contre le fléau.

Aussi, les chefs d'entreprises se sont exprimés sur la nécessité de dégager des ressources pour les accompagner notamment en termes de subventions, d'allègements fiscaux ou d'autres mesures de soutien à la dimension du désastre engendré par cette pandémie.



Auditorium conférence: Salle André SIAKA

Rez-de-chaussée, (vidéo-projecteur, micro de table, micro pupitre, micro fm et écran de projection)

CAPACITÉ

100 places en respectant les mesures de distanciation

PRIX

450 000 FCFA HT/jour
200 000 FCFA HT/démi-jour

PRESENTATION DES ENTREPRISES POUR LE BULLETIN PATRONAL



Est un modèle d'Agency Banking présent dans plusieurs pays d'Afrique Subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Guinée Conakry, Ghana...), et appartenant à la Société Générale; est lancé en juillet 2018.

Dirigé depuis son lancement par Sylvianne MOUDEKE, YUP CAMEROUN offre plusieurs solutions à une cible diversifiée et se compose d'une gamme de services transactionnels

Localisation : 78, Rue Joss Bonanjo Douala - P.B : 40 42 Douala

Tél : (+237) 233 50 19 00 - e-mail : david.ekwabi@socgen.com



Créée en 2019 par M. Sylvestre Magloire TAMO

Incubateur de solutions diversifiées pour des besoins identifiés dans divers domaines : immobilier, BTP, intermédiation, logistique et transport...

WISDOM INTERNATIONAL est basé à Akwa-Douala au 1218 boulevard de la liberté, face à l'Institut Français du Cameroun.

Tél : (+237) 699 94 96 10 / 696 07 60 46

Email : jules@wisdominternationaltd.com / sylvestre.tamo@wisdomconsulting.com

WISDOM IT'S POSSIBLE



Mr HEERESH / GENERAL MANAGER

Established in the year 2009 in Gabon, a Global Travel Management Company, offers a full range of travel management services in both corporate and leisure travel.

OMED VOYAGE propose a different service. – Corporate Travel Management – visa and passport facilitation. – car rental service – Hôtel reservation

Cameroon localization:

Yaoundé P.O. Box No.1194, Building SCI ELIM, Carrefour CEPER Elig-Essono

Tel: (+237) 675 84 59 59/694 87 42 40

Douala P.O. Box No. 1194, Near Laboratory Douala - Tel : (+237) 696 80 80 80/672 21 88 61

Email: salesyao@omedvoyage.com / omed.yao@yahoo.com



Créée par Willy NGASSA en 2012, elle a progressivement évolué. Parti de l'imprimerie qui est son activité de base, elle est aujourd'hui reconnue comme l'une des agences de événementielles et de technologies événementielles les plus sollicitées de la zone CEMAC.

Ses activités sont les suivantes : l'imprimerie, la communication événementielle, le marketing opérationnel de la technologie événementielle et la production audiovisuelle.

Easy Group est situé à Douala-Bali en face de Super U et répond aux contacts suivants :

Tél : 679 16 48 53 / 695 38 50 40 - Mail : experience@easygroup.agency



Créée en 2019 par M. Sylvestre Magloire TAMO

Since 2014 by Mr DEFFO TCHOMTHOUA Romeo, DU VAAL is firmly committed in the improvement of quality. The willingness of the management team and the personnel has led to the setup of a research and development team qualified to enable her obtain the ISO 9001 certification in the context of training students.

Divided into three sections of both the francophone and anglophone curriculum, DU VAAL runs the Nursery, primary and the secondary and soon to have it university. A transport department that enable learners to be in school safe and on time.

Localisation : Malangue-Douala (hôpital Général)

Contacts : 233 37 70 00/653 95 94 82 - P.O. BOX : 8794 Douala



Spécialiste en Afrique Centrale dans la collecte et le traitement des déchets plastique de tout genre (PET-PEHD-PEBD-PP-PS), elle est créée en 2015 par Roblain NAMEGNI. Basée sur le principe de la mise en place d'une économie circulaire durable, NAMé fabrique des bandes de cerclage communément appelé PET straps après traitement des déchets plastique.

En 2020 NAMé RECYCLING remporte le prestigieux prix international Energy Globe 2020

Contacts : 694 07 26 51/ 694 01 10 87/656 22 15 81

Mail : contact@name-recycling.com - Site-web: www.name-recycling.com



SNTS

Société Nationale de Transit et de Services (SNTS), dirigée par Marie Mélanie BELL est depuis les années 2000 commissionnaire en douane agréé CEMAC et transitaire. Elle s'est donnée pour mission de :

- Conseiller et d'assister dans la procédure de préparation des importations, des demandes d'agrément d'importateur
- Assister et conseiller en matière de taxation et procédures
- Assister dans la gestion des entrepôts sous douane et des acquis à caution
- Située à Douala au 1er étage de l'immeuble Ibanne Plateau Joss à Bonanjo.

B.P : 1341 Douala-Cameroun - e-mail : sntsordsudcti@yahoo.fr/mame.bell@camnet.net/sntstransit@camnet.cm

Yaoundé située au RDC immeuble SUNU à l'Hippodrome - Tél : (237) 233 43 22 59/677 84 90 34/699 92 61 86



Créée et dirigée par Désire MAKAN II en 2000, ABC fait dans la location de bureaux privés équipés, salles de conférences, espaces coworking ; domiciliation d'entreprises, externalisation de services...

Localisation : Avenue Mvog Fouda – Quartier Intendance – BP 34296 Yaoundé

e-mail : @africa-business-centers.com - www.africa-business-centers.com

Tél : +237 243 566 250 / +237 243 778 197



Créée en 2014 par Caroline SACK KENDEM, L'AWEP se veut une plateforme d'échange et de catalyseur du développement de l'entreprenariat féminin en Afrique. À travers un appui technique et financier, AWEP AFRICA accompagne les initiatives de lauréates de divers programmes complémentaires et /ou partenaires de l'AWEP.

L'antenne locale AWEP Cameroun organise périodiquement des ateliers, séminaires, petits déjeuners d'affaires, conférences, réseautage aux bénéfices de ses membres. L'objectif étant d'agir en tant que femmes d'influence pour accompagner les jeunes, aider les plus confirmées et favoriser l'éclosion année après année de jeunes leaders et entrepreneurs.

AWEP Cameroun a son siège social à Douala à Bonapriso au 1er étage du Collège des Nations et une antenne dans le Nord, et dans le Centre Sud.

BP 4091 Douala - email : info@awepcameroon.org - Tél : +237 690856085 - facebook : awepcameroon.org



L'Observatoire Africain de la Pratique des Affaires (OAPA) a été créé en 2013, à l'issue des manifestations commémoratives au Cameroun, du 20e anniversaire de l'OHADA, sous le prisme de l'efficacité et de la compétitivité économique du continent.

Il s'agit d'une institution de veille stratégique et d'accompagnement des réformes structurelles des économies africaines transformées pour porter le développement industriel du continent. La soutenabilité de cet objectif de développement est bâtie sur une vision de croissance inclusive impulsée par le secteur privé, principal acteur de la dynamique des affaires, et maillon essentiel du chantier de mise en place d'un nouveau pôle de développement économique en Afrique.

En collaboration avec des laboratoires d'analyse économique, l'appropriation institutionnelle d'un référentiel consensuel des réformes structurelles et l'appui des partenaires qui soutiennent cette vision de développement endogène et intégré de l'Afrique par les africains, l'OAPA est en droit d'affirmer que la Zone de Libre Échange Continentale africaine est bien ce dispositif économique et commercial d'appui à la compétitivité des économies africaines, grâce à un ancrage réussi de l'intégration juridique par le droit OHADA.

Contacts : www.oapa-abcs.org et www.DoingBusinessInAfrica.Biz (en construction).



La SIANTOU AFRICA BUILDING en abrégé SAB SARL voit le jour le 16 Mars 2015.

SAB SARL est donc une industrie, filiale du GROUPE SIANTOU spécialisée dans la production des matériaux de finition innovants pour le bâtiment, et plus spécifiquement dans la fabrication et la commercialisation de la SOLUTION TURQUE. Représenté par son Président, Honorable WANTOU SIANTOU Lucien (60% du capital social) ; et l'entreprise turque BSN YAPI LTD représentée par son Président Directeur Général, M. Nedim HAMURKAROGLU (40 % du capital social).

Le défi est de mettre le bâtiment grâce à des techniques innovantes à l'abri de l'humidité, des moisissures, du vieillissement rapide, etc., reste jusqu'aujourd'hui une préoccupation réelle pour les ingénieurs, les constructeurs, les promoteurs immobiliers et les investisseurs de tout ordre de ce secteur.



Créée en octobre 2018 dans la ville de Douala. Elle est une filiale du groupe de SUNDA INTERNATIONAL basée en Chine avec pour principales activités de la fabrication et la distribution des matériaux de construction, des produits de consommation courante, ainsi que des produits de transformation du fer. Par le biais de son promoteur M. Jie YUE, Directeur Général, SUNDA CAMEROON LIMITED compte installer dans les environs de la capitale économique une usine de fabrication et distribution de couches jetables (pour bébés) ainsi que celle de serviettes hygiéniques.



IT SERVICES est une SSII (Société de services en ingénierie informatique) basée à Yaoundé au Cameroun depuis Janvier 2017. Son cœur d'activité comprend l'intégration des solutions informatiques à forte valeur ajoutée, le développement d'application mobile et web sur mesure, l'incubation des startups, la sécurité informatique et la gestion des infrastructures pour répondre aux besoins sans cesse croissants des entreprises. IT SERVICES s'est progressivement affirmée comme éditeur de logiciel et architecte d'infrastructures, assumant ainsi pleinement une approche métier singulière, faite d'anticipation des contraintes fonctionnelles. Elle aide les entreprises à améliorer leurs performances en traduisant leurs objectifs stratégiques en projets informatiques. L'organisation en plusieurs pôles de compétences (SI, Infrastructure et sécurité, web), a marqué un virage majeur du développement de l'entreprise, car pièces maîtresses dans le métier d'Accompagnateur et Conseil en Technologie.



COMPAGNIE MARITIME D'AFRETEMENT- COMPAGNIE GENERALE MARITIME en abrégé CMA-CGM, entreprise française issue de la fusion de CMA et de CGM en 1996. Filiale Camerounaise du Groupe depuis 2007, elle est spécialisée dans le transport des marchandises en conteneurs. Elle a pour objectifs : - faciliter les échanges commerciaux, répondre aux attentes de sa clientèle en leur apportant des solutions adaptées à leurs besoins de transport et de logistique. - Le Groupe CMA CGM est présent également au Cameroun avec des activités d'opérateur au Terminal à conteneurs KCT à Kribi, actionnaire par sa filiale CMAT - opérateur du parc à conteneurs société 3 CTC ; filiale de CCIS - transitaire et warehousing société CEVA Logistics

ACCOMPAGNER VOTRE TRANSFORMATION CAMEROUN CAÏTE D'IVOIRE CONGO TOGO

ST DIGITAL

CONSEIL & SERVICES EN TRANSFORMATION DIGITALE

Services de conseils
Services d'intégration
Services de formation
Services de support
Services Cloud

ST DIGITAL est une société de services informatiques dont l'activité principale est l'accompagnement à la transformation digitale. Notre but est d'apporter des solutions digitales qui correspondent non seulement à vos attentes et contextes, mais surtout qui vous apportent une amélioration de votre performance et de votre portée dans votre domaine d'activité.

Il nous font confiance

BEAC Tradex SABC CNPS Topoise des eaux Intelligentia Afriland OTR BAD Jings and Partners Camtel Alucam Sonara Média+ Port Autonome de Lomé Sonara PAD Allianz Globeleq Cami Toyota Attijori Wafa

Anthony SAME est Diplômé d'un 3e cycle en Management des Systèmes Répartis (MSIR) à ESSEC/Telecom Paris ainsi que des programmes internationaux de l'ENA - École Normale d'Administration. Après avoir commencé sa carrière en tant que Consultant chez IBM Global Services France Anthony SAME est rentré au Cameroun en 2005 pour participer à l'ouverture de la filiale locale de MICROSOFT puis celle de SAP pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il a également occupé les fonctions de responsable régional Secteur Publiques et problématiques ERP chez ORACLE. Fort de ces expériences il a fondé la société ST DIGITAL www.st.digital avec pour activité phare le Conseil en Transformation Digitale aux grandes entreprises et organisations publiques en Afrique de l'Ouest et du Centre.

<https://www.st.digital> info@st.digital +237 243 702 420

ORACLE Approved Education Center Microsoft Gold Partner



Société de Développement et de la Centrale de Redistribution d'Achat (SDCRA)

Créée le 23 Avril 2015 par Mme TCHEDJOU NOUGOUM Valérie, elle est spécialisée dans la prestation des services, la distribution, le commerce général, la vente des câbles électriques, la vente des transformateurs et accessoires électriques. Situé à Douala en face du palais DIKA AKWA au deuxième étage de l'immeuble optique laser, la SDCRA est aussi présente dans les villes de Yaoundé et Bafoussam.

Tél : (+237) 233 422 729 / 678 628 614

e-mail : moboustella@yahoo.fr / sdcrasarl1@gmail.com



En **24H**

CHRONO

**NOUS VOUS INDEMNISONS
EN CAS DE SINISTRE.**

Chanas assurances s.a.



LE GROUPE SABC C'EST VOUS !

CHOISIR LE VERRE ET PRÉSERVER
L'ENVIRONNEMENT



NOTRE PATRIMOINE, NOTRE HÉRITAGE

#SABCagainstCovid-19



Groupe SABC

Chaque produit du Groupe SABC est un engagement au développement du Cameroun